



Réserve de parc national du Canada de

# L'Archipel-de-Mingan

Rapport sur l'état de la réserve de parc

2011



**RÉSERVE DE PARC NATIONAL DU CANADA  
DE L'ARCHIPEL-DE-MINGAN**

Rapport sur l'état de la réserve de parc

Septembre 2011

## Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan

---

Réserve de parc national du Canada de L'Archipel-de-Mingan  
Unité de gestion de Mingan  
1340, rue de la Digue  
Havre-St-Pierre (Québec)  
Canada G0G 1P0

Tél. : 418-583-3331  
Sans frais : 1-888-773-8888  
Téléscripteur (ATS) : 1-866-7876221  
Télec. : 418-538-3595  
Adresse électronique : parcscanada-que@pc.gc.ca

### Principaux collaborateurs à la rédaction :

Marlène Arsenault, gestionnaire, Expérience du visiteur, Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan  
Michèle Boucher, agente de liaison, Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan  
Stéphanie Cloutier, gestionnaire, Relations externes, Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan  
Robert Gauvin, gestionnaire, Service du patrimoine culturel, Centre de services du Québec  
Renald Rodrigue, planificateur, Centre de services du Québec  
Yann Troutet, scientifique des écosystèmes, Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan

Comité de l'expérience-pilote de participation réelle portant sur la révision du plan directeur

### Partie Conseil Tribal Mamuitun Mak Nutashkuan :

Alain Wapistan, représentant de Nutashkuan  
Vincent Gerardin, coordonnateur

### Partie Parcs Canada :

Cristina Martinez, directrice, Unité de gestion de Mingan  
Denis Dufour, gestionnaire, Planification des aires patrimoniales, Centre de services du Québec

### Partie Canada :

Charles Vinet, négociateur adjoint, Innus du Québec, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada

ISBN : R61-47/2011F  
978-1-100-96844-5

### Légende des illustrations de la page couverture :

Secteur Est  
Photo : Parcs Canada / Éric Le Bel  
Activité d'interprétation  
Photo : Parcs Canada / Éric Le Bel  
Eider à duvet  
Photo : Parcs Canada / Stéphanie Cloutier  
Activité de mise en valeur de la culture innue  
Photo : Parcs Canada / Nathalie Gagnon

---

Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan  
**Rapport sur l'état de la réserve de parc**

RECOMMANDÉ PAR :



---

Robin Lessard  
Directeur  
Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan

APPROUVÉ PAR :



---

Alan Latourelle  
Directeur général de l'Agence  
Parcs Canada

---

## Note au lecteur

---

Les termes “Innu Aitun” et “Nitassinan” qui se retrouvent dans le présent document proviennent de l'*Entente de principe d'ordre général* (EdPOG) portant sur des revendications territoriales et d'autonomie gouvernementale des Premières nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et du Nutashkuan. Ces revendications font actuellement l'objet de négociations en vue de conclure une entente définitive (traité), et ce, notamment en conformité avec les articles 3.1.1 à 3.1.4 et 18.1.5 de l'EdPOG qui stipulent que

« 3.1.1 La présente entente est une entente de principe d'ordre général dans laquelle les parties conviennent de la structure, de l'orientation générale ainsi que des principes qui guideront la rédaction du Traité. »,

« 3.1.2 Il est entendu que le Traité ne sera pas limité aux dispositions de la présente entente mais restera substantiellement conforme à celle-ci. »,

« 3.1.3 La présente entente ne crée aucune obligation légale pour les parties, ne porte pas atteinte aux obligations ou aux droits existants de celles-ci et ne doit être interprétée d'aucune façon comme ayant l'effet d'une abrogation, d'une négation ou d'une reconnaissance d'un droit ancestral, d'un droit issu de traité ou de tout autre droit. »,

« 3.1.4 La présente entente de principe a été négociée et conclue sans préjudice aux droits des parties et rien dans cette entente ne doit être interprété comme modifiant la situation juridique de l'une ou l'autre des parties ou modifiant les relations juridiques entre le Canada, le Québec et les Premières Nations avant la conclusion du Traité et l'entrée en vigueur de la législation de mise en œuvre. » et que,

« 18.1.5 Une fois ratifiée, les parties conviennent de poursuivre les négociations en vue de la conclusion d'un Traité sur la base de la présente entente. ».

---

# Table des matières

<b>1. Résumé.....</b>	<b>1</b>
1.1 Les principaux résultats des mesures de gestion .....	3
1.2 Principaux enjeux .....	4
<b>2. Introduction.....</b>	<b>6</b>
2.1 Le rapport sur l'état de la réserve de parc .....	6
2.2 La réserve de parc .....	6
<b>3. Perspectives autochtones - Collaboration avec les Premières Nations.....</b>	<b>11</b>
3.1 Le contexte .....	11
3.2 État de la collaboration .....	12
<b>4. Conservation des ressources patrimoniales - Intégrité écologique .....</b>	<b>15</b>
4.1 Le contexte .....	15
4.2 L'état des ressources .....	15
4.3 L'indicateur forêt.....	15
4.4 L'indicateur milieu côtier .....	17
4.5 L'indicateur lande .....	19
4.6 L'indicateur milieux humides.....	21
4.7 L'indicateur archipel précambrien .....	22
<b>5. Conservation des ressources patrimoniales - Ressources culturelles.....</b>	<b>25</b>
5.1 Le contexte .....	25
5.2 L'état des ressources culturelles .....	25
5.3 L'indicateur état des ressources.....	25
5.4 L'indicateur méthodes de gestion appliquées .....	27
<b>6. Relations externes - Éducation du public en diffusion externe .....</b>	<b>31</b>
6.1 Le contexte .....	31
6.2 L'état de l'éducation du public en diffusion externe.....	31
6.3 L'indicateur appréciation et compréhension.....	32

---

<b>7. Relations externes - Engagement des intervenants et des partenaires .....</b>	<b>33</b>
7.1 Le contexte.....	33
7.2 L'état de l'engagement des intervenants et des partenaires.....	33
7.3 L'indicateur appui des publics cibles .....	33
<b>8. Expérience du visiteur.....</b>	<b>36</b>
8.1 Le contexte .....	36
8.2 L'état de l'expérience du visiteur .....	39
8.3 L'indicateur visites .....	39
8.4 L'indicateur rapprochement personnel.....	40
8.5 L'indicateur interprétation .....	41
8.6 L'indicateur activités et services.....	42
<b>9. Résultats des mesures de gestion.....</b>	<b>44</b>
<b>10. Principaux enjeux .....</b>	<b>48</b>
<b>11. Bibliographie .....</b>	<b>50</b>
<b>12. Lexique .....</b>	<b>52</b>

## **Cartes**

<b>Carte 1. Localisation de la réserve de parc .....</b>	<b>9</b>
<b>Carte 2. Utilisation actuelle.....</b>	<b>10</b>
<b>Carte 3. Les écosystèmes de la réserve de parc .....</b>	<b>23</b>
<b>Carte 4. Sites archéologiques, secteur ouest de l'archipel .....</b>	<b>29</b>

# 1. Résumé




Le rapport sur l'état de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan (RPNCAM) fournit un résumé de son état actuel en ce qui a trait aux résultats attendus en matière de conservation des ressources patrimoniales, de relations externes et d'expérience du visiteur. Dans l'ensemble, le rapport donne une indication de l'état de l'aire protégée par rapport au résultat stratégique attendu de Parcs Canada. Il précise aussi ce qui a été fait pour maintenir ou améliorer cet état ainsi que les principaux résultats obtenus suite à l'application des mesures de gestion.

Ce rapport fait partie intégrante du cycle de planification de Parcs Canada. Il revient à la direction

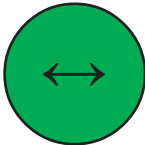
de la réserve de parc de le produire aux cinq ans. Il fournit de l'information essentielle et cerne les principaux enjeux à inclure dans le document d'orientation. Ainsi, l'achèvement d'un rapport sur l'état coïncide avec le début d'un cycle de planification de gestion.

Ce rapport sert d'outil aux décideurs. Il aide à rendre compte des résultats atteints au directeur général de Parcs Canada et à la population canadienne. Il permet également d'amorcer des discussions externes au moment d'élaborer un nouveau plan directeur ou de modifier un plan existant. Les tableaux suivants résument le contenu du rapport.

## Légende des cotes

ÉTAT				TENDANCE			
				↑	↔	↓	
Bon	Passable	Mauvais	Non coté	En amélioration	Stable	En détérioration	Non coté

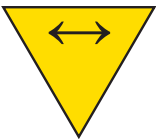
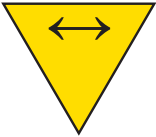
## Tableaux sommaires sur l'état de la réserve de parc

INDICATEUR	ÉTAT ET TENDANCE	POINTS SAILLANTS
<b>Conservation des ressources patrimoniales - Intégrité écologique</b>		
Forêt		La proportion du sapin dans les sapinières s'accroît conformément à l'évolution attendue pour ces peuplements. Le nombre de couples d'eiders à duvet nichant en forêt est en hausse. Il est estimé à 6 999.
Milieu côtier	Non coté	Dans le milieu côtier, six espèces de plantes rares font l'objet d'un suivi. La situation de cinq des six espèces est jugée satisfaisante. La situation du chardon de Mingan est toutefois considérée critique. Les populations de sternes y sont en hausse depuis la création de la réserve de parc. En 2009, le milieu côtier de l'archipel de Mingan comptait 4 424 nids de sternes.



Lande	Non coté	<p>Dans la lande, neuf espèces de plantes rares font l'objet d'un suivi. La situation de sept des neuf espèces est jugée satisfaisante.</p> <p>En 2008, on dénombrait 1 884 nids d'eiders dans les landes. C'est une légère hausse qui suggère un état de population satisfaisant.</p> <p>Les effectifs actuels de goélands argentés sont à la baisse et s'écartent significativement des effectifs moyens observés depuis la création de la réserve de parc.</p>
Milieux humides	Non coté	Les communautés végétales des tourbières seront visées par un suivi. Il est trop tôt pour faire une évaluation de l'état et de l'évolution de cette mesure.
Archipel précambrien	Non coté	Les mesures de surveillance écologique de ce secteur sont à définir en collaboration avec les communautés concernées.

#### Conservation des ressources patrimoniales - Ressources culturelles

État des ressources		<p>Les bâtiments de la station de phare de l'île aux Perroquets sont dans un très mauvais état. Ceux de la station de phare de la Petite île au Marteau ont fait l'objet de travaux importants qui améliorent de manière significative l'état des bâtiments.</p> <p>Dans l'ensemble, l'état des sites archéologiques a été jugé passable. L'état du site des fours basques demeure mauvais et est extrêmement préoccupant.</p>
Méthodes de gestion appliquées		<p>Il existe un inventaire pour les bâtiments et structures, les sites archéologiques du secteur ouest et les objets.</p> <p>Conformément à la pratique de la politique de gestion des ressources culturelles, le caractère historique des ressources est pris en considération dans toutes les mesures pouvant les affecter.</p> <p>Les objets de la collection sont conservés dans des conditions contrôlées, et un programme de surveillance permet d'en assurer la conservation à long terme.</p>

INDICATEUR	CIBLES	RÉSULTATS
<b>Relations externes – Éducation du public en diffusion externe</b>		
Appréciation et compréhension	Les publics cibles restent à définir sauf pour la clientèle du site Internet, la clientèle scolaire et celle des communautés locales.	<p>Le principal outil de diffusion externe est le site Internet. Le programme scolaire est bien établi et les communautés locales sont rejointes.</p> <p>Des démarches ont été entreprises afin de joindre des publics cibles dans des milieux urbanisés, des publications dans des revues spécialisées et des participations à des productions télévisuelles.</p>

Relations externes – Engagement des intervenants et des partenaires		
Appui des publics cibles	Les intervenants et les partenaires impliqués dans la région constituent les publics cibles.	Certains partenaires œuvrant dans le domaine scientifique, récréotouristique, municipal et socio-économique participent à la mise en œuvre de projets de la réserve de parc.
Expérience du visiteur		
Marketing et promotion	Maintenir le nombre de visiteurs à la réserve de parc national.	Le nombre de visiteurs-touristes est passé d'environ 20 000 en 2005 à environ 16 000 en 2009, confirmant une tendance à la baisse qui se faisait sentir depuis 2003. À l'opposé, la fréquentation des visiteurs-résidents a augmenté, passant de 9 702 en 1997 à 18 810 en 2009.
Rapprochement personnel	Parcs Canada s'est donné comme objectif que 85 % des visiteurs soient satisfaits de leur expérience.  La réserve de parc s'est donné comme objectif un taux d'appui du mandat qui dépasse les 75 %.	Quatre-vingt-seize pour cent (96 %) des visiteurs-touristes se déclarent satisfaits de l'ensemble de leur visite, et 92 % se déclarent satisfaits de leur expérience dans la réserve de parc.  Les visiteurs-touristes supportent le mandat dans une proportion de 99 %. Lorsque questionnés sur l'importance de jouir d'un territoire dont la protection des ressources est assurée, les visiteurs-résidents ont accordé une note de 4 sur une échelle de 1 à 5.
Interprétation	Parcs Canada s'est donné comme objectif que 50 % des visiteurs participent aux expériences d'apprentissage, et que 85 % soient satisfaits de ces expériences.	Les visiteurs-touristes sont satisfaits à 93 % de l'ensemble des activités d'interprétation auxquelles ils ont participé.
Activités et services	Parcs Canada s'est donné comme objectif que 85 % des visiteurs soient satisfaits des activités et services offerts.	La disponibilité du personnel, des campings et des sentiers de randonnée obtient un taux de satisfaction supérieur à 85 % auprès des visiteurs-touristes, alors que la disponibilité d'aires de pique-nique, d'abris-cuisine et de signalisation dans les îles atteint un taux inférieur à 85 %. L'état des bâtiments d'accueil, des toilettes, des sites de camping, des pique-niques, des abris-cuisine et des sentiers atteint un taux de satisfaction de près de 90 % chez les visiteurs-touristes.

## 1.1 Les principaux résultats des mesures de gestion

- Consolidation des relations avec les Innus de Nutashkuan suite à la négociation d'une entente sur les répercussions et les avantages (ERA) de la réserve de parc.
- Négociation, signature et mise en œuvre d'une entente sur le protocole de l'expérience pilote de participation réelle appliquée à la réserve de parc portant sur le processus de révision du plan directeur qui implique plus particulièrement le Conseil Tribal Mamuitunak Nutashkuan (CTMN) et les Innus de Nutashkuan.

- 
- Annonce de la réalisation de la maison de la culture innue à Ekuanitshit.
  - Participation de la communauté d'Ekuanitshit dans la présentation d'activités de mise en valeur de la culture innue.
  - Consolidation des relations avec les communautés innues suite à la dotation d'un poste d'agent de liaison dédié aux affaires autochtones.
  - Acquisition de connaissances de base sur les ressources naturelles dans le secteur Est.
  - Suivi de l'activité traditionnelle de colletage de lièvres afin d'assurer la pérennité de la ressource et de l'activité.
  - Amélioration de la condition de deux colonies de chardon de Mingan.
  - Perspective de diversification de l'expérience du visiteur suite à l'amorce du projet de restauration des deux stations de phare.
  - Amélioration de l'expérience du visiteur, de leur sécurité et de leur sensibilisation à la conservation grâce à la production d'un dépliant sur la sécurité en kayak de mer.
  - Sensibilisation des visiteurs à la protection de la faune et de la flore lors des visites sur le terrain, aux kiosques d'accueil et lors des activités d'interprétation.
  - Réalisation d'une étude auprès des visiteurs 2005 (PIV).
  - Réalisation d'une étude auprès des visiteurs 2007-2008 : Patrons d'utilisation des visiteurs.
  - Réalisation d'étude auprès des résidents de la Minganie sur leur fréquentation de la réserve de parc.
  - Réalisation d'une étude sur les attentes et le vécu de l'expérience du visiteur 2008.
  - Connaissance et support du mandat par les visiteurs-touristes.
  - Réalisation d'une nouvelle exposition permanente en 2008 au centre d'accueil et d'interprétation de Longue-Pointe-de-Mingan suite à l'étude sur le Centre de recherche et d'interprétation de la Minganie en 2005.
  - Présentation d'activités sur la culture et les pratiques traditionnelles des communautés locales auprès des visiteurs.
  - Amélioration de l'engagement des partenaires et de l'expérience du visiteur grâce à l'établissement de nombreux partenariats avec des organismes locaux dont celui du développement des croisières internationales.
  - Satisfaction des visiteurs à l'égard des activités et du personnel.
  - Amélioration de l'engagement des intervenants grâce à l'établissement du comité de suivi.
  - Communications accrues auprès de la population en lien avec divers projets de la RPNCAM.

## 1.2 Principaux enjeux

Suite à l'évaluation de l'état actuel de la RPNCAM en ce qui a trait aux résultats attendus en matière de conservation des ressources patrimoniales, de relations externes et d'expérience du visiteur, les principaux enjeux qui ressortent et dont la direction de la réserve de parc devra tenir compte pour les années à venir sont les suivants :

### Collaboration avec les Premières Nations

Le maintien et le développement de bonnes relations avec les Premières Nations s'avèrent très importants, particulièrement en ce qui concerne les pratiques traditionnelles Innu Aitun pour lesquelles des modalités d'utilisation et de gestion du territoire sont à définir. Celles-ci doivent être élaborées dans le respect des droits ancestraux tout en visant l'amélioration des intérêts économiques des communautés innues ainsi que du

---

mandat de Parcs Canada. Le constat d'une très faible représentativité des membres des Premières Nations dans les effectifs de la RPNCAM fait également partie des défis des prochaines années de même que l'intégration des connaissances et de l'expérience des Innus afin de promouvoir leurs valeurs culturelles.

### **Secteur Est**

Ce secteur de la réserve de parc représente une entité géographique distincte encore peu connue. Difficile d'accès, ce secteur présente plusieurs avenues pour offrir des expériences du visiteur en collaboration et en partenariat avec le milieu et la communauté autochtone de Nutashkuan. L'acquisition de connaissances sur les ressources naturelles et culturelles constitue aussi un enjeu pour le secteur Est. Peu d'initiatives de protection, d'éducation et d'expérience du visiteur ont été mises en place. Les mesures du programme de surveillance de l'intégrité écologique ne sont toujours pas établies pour le secteur Est.

### **Intégrité écologique**

Le programme de surveillance de l'intégrité écologique est complété, cependant certaines mesures identifiées n'ont pas encore été mises en œuvre sur le terrain. Les changements climatiques pourraient avoir des impacts importants sur les écosystèmes de la réserve de parc.

### **Ressources culturelles**

La connaissance des ressources culturelles de la RPNCAM est limitée. Les principales ressources connues, soit les vestiges autochtones et les fours basques, sont peu protégées et mises en valeur. La rénovation des stations de phare est bien amorcée.

### **Appui des collectivités**

Au cours des dernières années, de nombreux partenariats productifs ont vu le jour avec des décideurs et intervenants régionaux et ont permis la participation des communautés à la réalisation du mandat de Parcs Canada. Il s'avère très important de maintenir ces relations et de saisir toutes nouvelles opportunités de collaboration et de partenariat. Par ailleurs, une faible proportion du public local, incluant les communautés innues, participe à la réalisation de projets sur le terrain dont des activités spéciales sur les ressources naturelles.

### **Faible fréquentation**

L'utilisation relativement faible de la RPNCAM par rapport à son potentiel d'accueil constitue un enjeu. Sa fréquentation se chiffre à 34 874 pour l'année 2009. Les visiteurs-touristes comptent pour 16 064 visites soit 46 % de l'ensemble, et les visiteurs-résidents comptent pour 18 810 visites soit 54 %. La fréquentation des visiteurs-résidents a plus que doublé depuis 1997, alors que celle attribuable aux visiteurs-touristes affiche une tendance à la baisse. Les clientèles sont peu ciblées, permettant difficilement de les rejoindre adéquatement et de leur offrir des activités débouchant sur les expériences souhaitées. Par ailleurs, les activités de promotion sont modestes et tendent à rejoindre un public trop large. La concurrence est de plus en plus forte dans le domaine touristique. L'éloignement des grands centres, impliquant des déplacements sur de longues distances pour les visiteurs, représente un obstacle important à la fréquentation.

## 2. Introduction

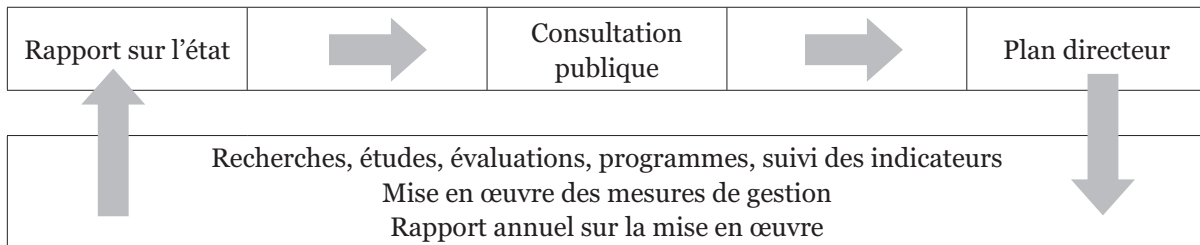
### 2.1 Le rapport sur l'état de la réserve de parc

Ce rapport donne un portrait global de l'état de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan. Il traite des relations et de la collaboration avec les Premières Nations, de conservation de ressources patrimoniales, de relations externes et d'expérience du visiteur. Différents indicateurs<sup>1</sup>, évalués au moyen de mesures pertinentes, sont employés pour évaluer l'état des ressources et l'atteinte des cibles fixées par Parcs Canada. Le rapport rend aussi compte des principaux résultats atteints suite à l'application de mesures de gestion. En outre, il détermine les principaux enjeux qui seront pris en compte dans

le prochain exercice de planification. En résumé, il informe le public en général et la direction de Parcs Canada sur la situation qui prévaut dans l'aire patrimoniale protégée.

Le rapport est fondé sur l'analyse et le suivi des différentes composantes du mandat. Les études et les suivis soutenant le programme de surveillance de l'intégrité écologique, les études menées auprès des visiteurs-touristes et des visiteurs-résidents, l'évaluation des facteurs influençant l'expérience du visiteur, les connaissances du personnel en place et celles de différents spécialistes consultés, fournissent les renseignements qui permettent d'évaluer l'état global de l'aire patrimoniale protégée.

#### Schéma illustrant le rôle du rapport dans le processus de planification



Moment de détente  
Parcs Canada / Éric Le Bel

### 2.2 La réserve de parc

La réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan est située dans les eaux du golfe du Saint-Laurent, entre l'île d'Anticosti et la Moyenne-Côte-Nord du Québec. Ce territoire insulaire d'environ 100 km<sup>2</sup> comprend une vingtaine d'îles et quelque 1 000 îlots qui s'étendent sur une distance de plus de 150 km entre l'île aux Perroquets, à l'ouest, et la rivière Aguanish, à l'est (voir la carte Localisation de la réserve de parc).

1. Depuis la rédaction du plan directeur de 2005, Parcs Canada a revu les indicateurs pour les parcs nationaux. Les indicateurs présentés dans ce rapport ne se retrouvent donc pas dans le plan directeur de 2005. Cette nouvelle façon rend plus complexe le suivi entre le contenu du rapport actuel et celui du plan directeur de 2005.

---

La réserve de parc a été créée en 1984 afin d'assurer la sauvegarde d'un échantillon représentatif de la région naturelle des Basses-Terres du Saint-Laurent de l'Est au sein du réseau des parcs nationaux canadiens. En réalité, elle est composée de deux unités physiographiques distinctes qui correspondent aux secteurs Ouest et Est. Le secteur Ouest, qui représente vraiment la région naturelle désignée, compte une vingtaine d'îles et autant d'îlots de nature sédimentaire. Ce secteur correspond à ce qu'il est convenu d'appeler l'archipel de Mingan. Le secteur Est, quant à lui, se présente comme un réseau complexe de près de 1 000 îlots de nature ignée ou métamorphique appartenant au Bouclier canadien. Deux refuges d'oiseaux migrateurs se trouvent dans la réserve de parc : celui de Betchouane, dans la partie Ouest, et celui de Watshishou, dans la partie Est (voir la carte Utilisations actuelles).

La réserve de parc est située face à cinq agglomérations côtières : Longue-Pointe-de-Mingan, Ekuanitshit (Mingan), Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz et Aguanish pour une population totale d'environ 4500 habitants. Quoique la communauté innue de Nutashkuan (Pointe-Pa-

rent) ne fait pas directement face à la réserve de parc, la Première Nation a un lien territorial avec le secteur Est étant donné l'acceptation par le Canada, en 1979, de la revendication territoriale globale des Innus. De plus, la RPNCAM est située en grande partie à l'intérieur du Nitassinan de Nutashkuan, comme présentée dans l'Entente de principe d'ordre général (EPOG).

Le paysage du secteur Ouest, soit l'archipel de Mingan, résulte de l'érosion de strates rocheuses calcaires. Il se compose de bas plateaux parsemés d'anciennes plages soulevées, de falaises marines mortes, de spectaculaires monolithes d'érosion et de falaises vives sculptées par la mer. Les composantes du paysage se combinent pour former une mosaïque d'écosystèmes : forêts, tourbières, landes, littoraux, falaises, lacs et marais salés. Le climat boréal maritime et la nature calcaire de la roche permettent à plus de 490 espèces de plantes vasculaires, 302 espèces de bryophytes et 190 espèces de lichens d'y croître. L'archipel abrite également 82 espèces de plantes rares. Environ 200 espèces d'oiseaux fréquentent l'archipel. Dès le printemps, passereaux et oiseaux de proie animent l'intérieur des îles. D'importantes colonies



Littoral

Parcs Canada / Claude Samson

---

d'oiseaux marins y nichent. Des milliers d'oiseaux de rivage en migration s'y arrêtent l'été. Enfin, on y retrouve la plus importante aire d'hivernage de canards de mer du golfe du Saint-Laurent. Malgré l'isolement des îles, on y retrouve plus de 20 espèces de mammifères terrestres. Les eaux limitrophes sont fréquentées régulièrement par plusieurs espèces de baleines et trois espèces de phoques.

Le secteur Est, soit les îles du Bouclier canadien, est constitué de près de mille îlots formés par la rencontre de la mer et du bouclier précambrien qui plonge en pente douce dans le golfe du Saint-Laurent. De grandes surfaces de roches cristallines exposent une impressionnante diversité de phénomènes géologiques et géomorphologiques. Si la flore y est relativement peu diversifiée, elle comprend toutefois plusieurs espèces qu'on ne retrouve pas dans les îles sédimentaires de la réserve de parc. La proximité de la côte rend ces îles plus accessibles aux animaux terrestres. Dans les îles plus isolées, l'absence de prédateurs favorise la nidification des oiseaux marins, comme l'eider à duvet, le cormoran à aigrettes, les goélands et les sternes.

L'histoire humaine rattachée au territoire de la réserve de parc témoigne de la présence millénaire des Premières Nations, qui fut suivie vers le 15<sup>e</sup> siècle des Européens (Basques, Français, Jerseyais), des Acadiens et des Canadiens. Notons la présence de fours basques sur l'île Nue de Mingan, l'exploitation des stations de phare de l'île aux Perroquets et de la Petite île au Mar-

teau par les gardiens et leurs familles, ainsi que les vestiges liés à l'élevage de renards sur l'île du Havre. Aujourd'hui encore, les communautés locales vivent en étroite relation avec le milieu naturel et y pratiquent des activités traditionnelles de cueillette, de chasse et de pêche.



Îles du secteur est  
Parcs Canada / Nancy Dénomée

Une variété de programmes, d'activités, de services et d'installations sont offerts au public et contribuent à faire vivre des expériences significatives et mémorables aux visiteurs, y compris la contemplation des paysages et la découverte des caractéristiques naturelles et culturelles dans le respect des ressources patrimoniales. Un programme de relations externes est en développement afin d'amener les partenaires, les intervenants et le public à comprendre, à estimer et à appuyer le mandat de Parcs Canada. Plus de détails sur l'expérience du visiteur et les relations externes sont donnés dans les prochaines sections.

# LOCALISATION DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL DE L'ARCHIPEL-DE-MINGAN

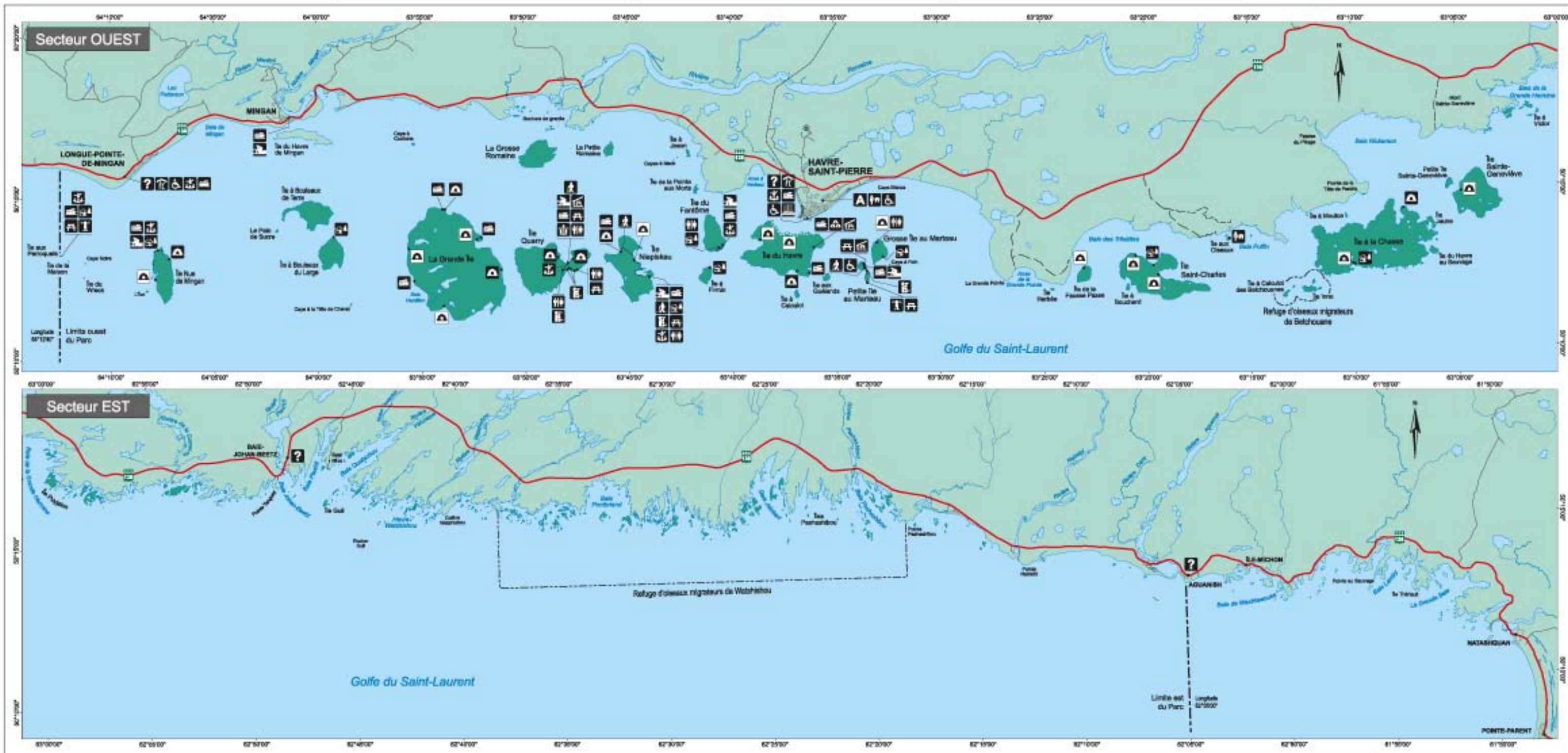




**UTILISATIONS ACTUELLES**  
RÉSERVE DE PARC NATIONAL DU CANADA  
DE L'ARCHIPEL-DE-MINGAN

**CURRENT USE**  
MINGAN ARCHIPELAGO  
NATIONAL PARK RESERVE OF CANADA

**E ITAPASHTAKANIT ANUTSHISH**  
NE PAK, KANATA ASSIT, KA ISHINIKATAKANITI  
EKUANITSHIU-MINISHTIKUA



<p>--- Limite de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan Boundary of Mingan Archipelago National Park Reserve of Canada Nelo eshpahel ne pak ka ishnikatani Ekuanitshiu-Minishtikua</p> <p>--- Refuge d'oiseaux migrateurs Migratory Bird Sanctuary Anla leusht'i misap(iship) ka nishat</p>	<p> Centre d'accueil et d'interprétation Visitor Reception and Interpretation Centre Mishuap ka eshpapakanit manleat ka ka upatshikanit'ishikuansu</p> <p> Départ ou escale des bateaux Tour Boat Departure or Stop Uel'ishipenit'ik akumit'ishiku-uat</p> <p> Dérivage Wharf Pikupeshikan</p> <p> Marina Marina Akumun</p>	<p> Mouillage pour bateaux de plaisance Pleasure Craft Anchorage Area Ka akumit'ishiku-uat</p> <p> Abri d'urgence Emergency Shelter Mishuap ka akushimant</p> <p> Poste de garde Warden Station Mishuap ka nekusapashant</p> <p> Phare Lighthouse Katapushet</p>	<p> Belvédère Lookout Anla a sasheshshant</p> <p> Sentier pédestre Hiking Trail Mishkanu tshu pashimant</p> <p> Bureau administratif Administrative Office Mashkanitshuap ka tshapakanit'ishikanit</p> <p> Camping Camping E kushimant</p>	<p> Camping traditionnel pour résidents Traditional Camping for Residents Tshu kushimant'ishikanit'ishikanit'ishikanit</p> <p> Camping de groupe Group Camping Tshu kushimant'ishikanit'ishikanit'ishikanit</p> <p> Aire de pique-nique Picnic Area Anla tshu m'ishikanit</p> <p> Abri-cuisine Kitchen Shelter Mishkanitshuap</p>	<p> Toilette Washroom Mishkanitshuap</p> <p> Activités d'interprétation Interpretive Activities Tshikanu esh'upatshikanit</p> <p> Accès aux personnes handicapées Access for Disabled People Tshu tsh'ishikanit'ishikanit'ishikanit'ishikanit</p>	<p> Parcs Canada Parks Canada</p> <p>Projet de cartographie illustré Transverse Illustrée Systeme de référence géodésique NAD83</p> <p>0 1 2 3 4 5 km</p>
--	---	--	--	---	---	---

---

## 3. Perspectives autochtones - Collaboration avec les Premières Nations<sup>2</sup>

### 3.1 Le contexte

Les premiers occupants de la Côte-Nord ont une longue histoire qui remonte à plusieurs millénaires. Les ancêtres des Innus se sont installés depuis des temps immémoriaux sur la côte nord du golfe du Saint-Laurent, un vaste territoire qu'ils appellent Nitassinan – notre Terre. Leur culture s'est transmise oralement dans les récits, contes et légendes, grâce aux aînés tels que Mathieu Mestokosho, le chasseur de caribou.

En Moyenne-Côte-Nord, plus précisément, la présence innue remonterait à au moins 6 000 ans AA<sup>3</sup>, alors que plusieurs chercheurs cités par l'archéologue Jean-Yves Pital<sup>4</sup> parlent d'un peuplement initial en Basse-Côte-Nord qui pourrait atteindre 9 000 ans AA. Bien que dans l'archipel, la présence des Innus soit encore insuffisamment documentée par l'archéologie, un certain nombre de sites ont déjà été localisés dans les îles (voir la carte Sites archéologiques identifiés au secteur Ouest de l'archipel).

Les rassemblements côtiers et la pratique d'activités traditionnelles variées, tant sur le littoral que dans les îles, remontent à ces temps immémoriaux. Après plusieurs mois passés à l'intérieur du territoire, les familles innues qui revenaient à la côte par les rivières avaient l'habitude de camper au bord du littoral. La chasse aux oiseaux migrateurs, le prélèvement d'œufs, de plantes médicinales et de petits fruits, la pêche au homard à marée basse, et d'autres activités étaient pratiquées et font encore partie aujourd'hui des activités traditionnelles des Innus.

Leur mode d'occupation du territoire et d'utilisation des ressources était fondé sur un cycle annuel

d'activités qui leur faisait parcourir des centaines, parfois des milliers de kilomètres, débordant largement les limites politiques récentes telles que la frontière du Labrador. Grands chasseurs de caribou et grands pêcheurs de saumon, ce sont des générations de marcheurs et de rameurs innus, hommes, femmes et enfants réunis, qui ont foulé le sol et parcouru les rivières de ce vaste Nitassinan. Peuple de la forêt (Nutshimiu) et du littoral (Unipek), les Innus ont cependant connu des changements importants avec l'arrivée des Euro-canadiens.

Les vestiges du site basque de l'île Nue de Mingan témoignent de l'époque des premiers contacts avec les baleiniers et morutiers venus d'Europe dès le XV<sup>e</sup> siècle. Les archives des compagnies de traite de fourrure nous informent sur l'histoire du commerce et du développement de la traite des fourrures avec les Innus. Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les Euro-canadiens se sont approprié l'embouchure des principales rivières et ont colonisé le littoral, de sorte que les Innus se sentent peu à peu comme des étrangers sur leurs terres ancestrales. Il y a moins de 60 ans, la création des réserves indiennes s'est avérée l'étape cruciale dans la sédentarisation des familles innues.

#### **Première Nation de Nutashkuan**

C'est ainsi que la Première Nation de Nutashkuan s'est vu allouer en 1953 une parcelle de terre qui s'étend aujourd'hui sur 20,3 ha pour une population innue d'environ 984 personnes, dont 916 vivent dans la réserve; il s'agit d'une densité moyenne d'occupation de 45 personnes/ha. C'est une population très jeune, dont 74 % de la communauté est âgée de moins de 35 ans. Ce confinement en réserve n'a cependant pas

---

2. Le texte traitant du volet des perspectives autochtones a été élaboré avec la participation des communautés de Nutashkuan et d'Ekuanitshit.

3. AA: avant aujourd'hui

4. J.-Y., Pital, 1998, *Aux frontières de la mer : La préhistoire de Blanc-Sablon*, Les publications du Québec, Collection Patrimoine.

---

empêché les Innus de poursuivre leurs activités traditionnelles, notamment sur le territoire de la RPNCAM et de ses abords.

Depuis la forte baisse du marché international des fourrures, les activités traditionnelles de chasse, de pêche et de piégeage ne représentent plus une activité économique viable pour les Innus de Nutashkuan. La sédentarisation dans la réserve a certainement apporté une amélioration des conditions de vie, mais au prix d'une forte dépendance envers les transferts et services gouvernementaux. Ainsi, la communauté innue n'a pas été en mesure de développer une base économique sur le Nitassinan permettant d'assurer une véritable autonomie économique à sa population.

Aujourd'hui, la situation de l'emploi dans la communauté demeure anémique et largement saisonnière. Les emplois disponibles se retrouvent dans les services communautaires, un peu d'artisanat, dans les activités liées à l'exploitation d'une pourvoirie de pêche au saumon sur la rivière Natashquan, un peu de pêche commerciale des fruits de mer et dans les activités de construction domiciliaire. Dans un contexte de population innue très jeune et en forte croissance, la communauté doit pouvoir compter sur toutes les opportunités de création d'emplois sur son territoire ancestral.

Certaines opportunités se présentent avec les projets de construction des centrales hydroélectriques de la Romaine, grâce aux retombées directes et indirectes qu'ils entraîneront pour les Innus.

### **Première Nation d'Ekuanitshit**

C'est en 1963 qu'une bande de terre fut réservée aux Innus d'Ekuanitshit (Mingan). Cette communauté compte une population d'environ 561 habitants dont plus de 60 % sont âgés de moins de 35 ans. Ils partagent un territoire d'une superficie de 18,1 km<sup>2</sup> situé en face des îles du secteur Ouest.

La présence des Innus sur le territoire remonte à des temps ancestraux. Les rassemblements côtiers et la pratique d'activités traditionnelles tant sur le littoral que sur les îles étaient courants. La chasse aux oiseaux migrateurs, le prélèvement d'œufs et de plantes médicinales dans l'archipel

représentent encore aujourd'hui des ressources nécessaires à leur subsistance.

Le profil au niveau de l'emploi est sensiblement le même que les autres communautés innues sur la Basse-Côte-Nord. Les gens d'Ekuanitshit occupent principalement des emplois saisonniers sauf ceux reliés aux services communautaires. Sur le plan économique, leurs activités sont liées à l'exploitation d'une pourvoirie de pêche au saumon sur les rivières Mingan et Manitou et à la pratique de la pêche commerciale en mer. La communauté détient une entreprise spécialisée dans la gestion de la construction. Le projet de construction de centrales hydroélectriques sur la rivière Romaine apporte également certaines retombées économiques. La formation des jeunes est un des enjeux de la communauté pour favoriser la création d'emplois plus diversifiés et durables.

## **3.2 État de la collaboration**

Le territoire de la RPNCAM possède un statut de réserve à vocation de parc national parce qu'il fait l'objet de revendications territoriales de la part des communautés innues de Nutashkuan et d'Ekuanitshit.

Dans son plan directeur de 2005, la réserve de parc s'était fixé trois objectifs concernant les relations avec les Premières Nations : tenir compte des droits ancestraux ou issus de traités des communautés innues, donner suite aux engagements antérieurs de Parcs Canada auprès de ces communautés, et favoriser des relations harmonieuses avec celles-ci dans la gestion de la réserve de parc.

Afin d'atteindre son premier objectif, Parcs Canada poursuit ses relations avec les communautés innues et tient compte des droits ancestraux ou issus de traités. En 2006, un poste d'agent de liaison a été créé visant à accroître les occasions d'échange et de collaboration avec les Premières Nations.

Depuis près de 30 ans, les Innus de Nutashkuan négocient les effets et modalités d'exercice de leurs droits ancestraux, y compris de leur titre

---

aborigène, sur un territoire qui a été cartographié et formalisé dans l'Entente de principe d'ordre général (EPOG) signée notamment par Nutashkuan, le Canada et le Québec en mars 2004. Le Nitassinan de Nutashkuan s'étend sur une partie de la RPNCAM, soit au moins sur toutes les îles à l'est de la Grande Pointe. Ce contexte est favorable pour tisser des liens et développer une étroite collaboration avec les Innus de Nutashkuan pour la mise en valeur de la RPNCAM, et plus particulièrement celle du secteur Est.

La section 4.11 du chapitre 4 de l'EPOG concerne spécifiquement la RPNCAM. Ses cinq articles prévoient entre autres la création du parc national de l'Archipel de Mingan en remplacement de la RPNCAM. Cette section prévoit aussi « *une relation privilégiée et distincte de celle appliquée aux autres intervenants pour la création et la gestion de la RPNAM* », ainsi que la négociation d'une entente sur les répercussions et les avantages de la réserve de parc, entente qui a effectivement été négociée en 2007-2008. Quelques éléments de cette entente restent à finaliser et entreront en vigueur à la date de la signature du traité.

Dans un autre chapitre de l'EPOG portant sur la participation réelle, il est stipulé que le Canada conduira une expérience pilote, sur une base volontaire et expérimentale, de participation réelle mettant en œuvre les procédures de participation réelle prévues afin d'en permettre l'évaluation avant la signature du traité. Parcs Canada a accepté de participer à cette expérience pilote qui portera sur le processus de la planification de la gestion de la réserve de parc. À cet effet, une entente sur le protocole de l'expérience pilote de participation réelle appliquée à la révision du plan directeur a été signée en octobre 2009. Celle-ci est en œuvre et prendra fin au moment du dépôt au Parlement canadien du nouveau plan directeur 2012-2016.

Quant aux revendications territoriales globales, aucune entente de principe n'a été signée entre les gouvernements fédéral, provincial et la Première Nation d'Ekuanitshit. Cependant, dès la création de la réserve de parc en 1984, la communauté a soumis un mémoire soulevant ses préoccupations quant à ses droits, aspirations et besoins.

Le second objectif du plan directeur en regard des Premières Nations était de donner suite aux engagements antérieurs de Parcs Canada auprès de ces communautés. À cet effet, Parcs Canada, Développement Économique Canada et le ministère des Affaires indiennes et du Nord du Canada ont uni leurs efforts et investi plus de 2 millions de dollars pour soutenir la réalisation de la Maison de la culture innue dans la communauté d'Ekuanitshit. La livraison est prévue pour 2011. Ainsi, les membres de la communauté d'Ekuanitshit bénéficieront d'un endroit qui favorisera la transmission de leur culture tout en mettant en valeur la langue innue et les liens étroits qui les unissent aux îles de Mingan. La maison de la culture innue offrira une expérience authentique et inspirante au sein d'une communauté qui souhaite partager sa culture au quotidien.

Pour atteindre le troisième objectif, un poste d'agent de liaison, créé en 2006, a permis d'accroître les échanges et d'améliorer les relations avec les deux communautés. Plusieurs projets ponctuels impliquant les membres de la communauté d'Ekuanitshit ont pu voir le jour. Des activités sur la mise en valeur de la culture innue font partie de la programmation offerte aux visiteurs. Des jeunes innus ont travaillé parmi les équipes d'entretien et de conservation sur le terrain. Ces activités réalisées en étroite collaboration ont contribué à la formation de personnel étudiant autochtone dans différents secteurs d'activité de la réserve de parc. Du côté de Nutashkuan, les années à venir devraient voir la situation s'améliorer.

Au chapitre de l'emploi autochtone, la difficulté de recrutement provient essentiellement du niveau de qualification exigé pour les postes disponibles à Parcs Canada. Le taux de scolarisation dans les communautés autochtones est encore inférieur à ceux de la moyenne nationale. Notons qu'en 1992, la réserve de parc comptait pour la première fois deux employés saisonniers provenant d'Ekuanitshit. Plus tard, en 1995, grâce à un fonds spécial pour la création d'emploi autochtone, un membre de la communauté de Nutashkuan a été embauché pour une durée déterminée de 2 ans. À partir de 2006, 2 à 3 étudiants d'Ekuanitshit ont été embauchés tous les ans pour la saison opérationnelle. À ce jour, cependant, tous les postes occupés par

---

des autochtones étaient de statut déterminé et pour de courtes périodes d'emploi.

Les efforts consentis pour améliorer les relations entre Parcs Canada et les communautés innues au cours des cinq dernières années ont probablement amélioré le climat de confiance recherché par Parcs Canada, sans toutefois atteindre un niveau suffisant pour répondre à l'engagement de « tenir compte des droits ancestraux ou issus de traités des communautés innues ». Cependant, c'est avec optimisme que Parcs Canada envisage de mettre en œuvre, en collaboration avec les deux Premières Nations, les initiatives nécessaires à leur réelle participation à la gestion de la RPNCAM tout en favorisant le maintien des activités traditionnelles, dites Innu Aitun.

---

## 4. Conservation des ressources patrimoniales - Intégrité écologique

### 4.1 Le contexte

La réserve de parc national appartient à la zone bioclimatique boréale maritime. Son écologie se démarque par son caractère insulaire, sa géologie, et sa biodiversité particulière (voir la figure Les écosystèmes de la réserve de parc). De tailles diverses, les îles sont à des distances variables de la terre ferme et des autres îles. Il en résulte des influences plus ou moins marquées du continent et de la mer, lesquelles se conjuguent pour donner à chaque île ses particularités écologiques. Les grandes îles recèlent des habitats contrastés donnant lieu à une étonnante diversité d'espèces et de paysages. Les plus petites, souvent profondément influencées par leur exposition à la mer, offrent un refuge à d'importantes populations d'oiseaux marins. La proximité de la côte favorise les mouvements fauniques, influence le climat et affecte le milieu marin côtier.

Pour sa part, l'effet de la mer se fait sentir sur le climat, sur la dynamique littorale et sur les ressources alimentaires disponibles pour la faune. Les activités humaines planétaires engendrent certains impacts, dont le rehaussement marin et la pollution maritime, qui se répercutent sur le milieu marin et dans les îles. L'utilisation des îles par les visiteurs permet un rapprochement, une appropriation et un engagement envers sa protection.

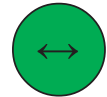
### 4.2 L'état des ressources

Le programme de surveillance de l'intégrité écologique s'appuie sur le suivi de l'état des cinq principaux écosystèmes de la réserve de parc soit la forêt, le milieu côtier, les landes, les tourbières et l'archipel précambrien. Ces écosystèmes constituent les indicateurs retenus pour évaluer l'intégrité écologique. Pour chacun des indicateurs, une série de mesures précises les

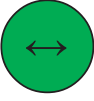


conditions et l'évolution d'éléments caractéristiques de l'écosystème visé.

Les mesures ont été choisies en utilisant un cadre de référence élaboré par Parcs Canada pour le programme de surveillance. Ce cadre comprend trois volets : la biodiversité, les processus et les facteurs de stress. Les mesures choisies sont celles qui reflètent l'évolution générale de l'écosystème. Si une majorité de mesures sont dans un état particulier (bon, passable ou mauvais), l'indicateur (l'écosystème) reflétera cet état. Comme le programme de surveillance est récent, plusieurs mesures des écosystèmes ne disposent pas de données. Ainsi, l'état de l'écosystème (indicateur) n'est pas coté. Plusieurs des projets de surveillance prévus sont en cours d'implantation ou le seront au cours des prochaines années.

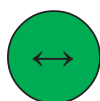
### 4.3 L'indicateur forêt



La forêt couvre 65 % de la réserve de parc. Elle domine sur la plupart des grandes îles sédimentaires, mais est souvent absente des plus petites îles exposées aux vents. La forêt se caractérise par les peuplements de sapins et par des perturbations naturelles tels le chablis et la dégradation par le cormoran. Les communautés fauniques des forêts varient selon le degré d'isolement des îles. La présence de l'eider à duvet, une espèce qui niche en grand nombre dans les îles forestières exemptes de prédateurs terrestres, est une particularité de la réserve de parc. Trois des quatre mesures de surveillance retenues pour cet écosystème affichent un bon niveau d'intégrité écologique. Le régime de chablis n'est pas encore évalué, mais il n'y a pas d'indices préoccupants à ce sujet. Par conséquent, globalement, l'état d'intégrité écologique des forêts de la réserve de parc est jugé bon et stable.

MESURES DE L'INDICATEUR FORÊT	ÉTAT
Dominance des espèces végétales	
Chablis	N.C
Superficie non régénérée à la suite de la perturbation par le cormoran	
Nombre de nids d'eiders	

### Mesure : dominance des espèces végétales



Les forêts de la réserve de parc sont dominées à 88 % par les sapinières. Cette caractéristique, qui les distingue des forêts d'épinettes du continent, est attribuable à l'influence combinée du climat maritime, de l'isolement des îles et de l'assise géologique. L'évolution naturelle veut que le sapin maintienne sa dominance dans les forêts. Entre 1996 et 2006, la proportion du sapin dans la strate arborescente s'est accrue dans les sapinières, conformément à l'évolution attendue pour ces peuplements.



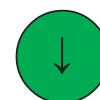
Chablis  
Parcs Canada / Yann Boudreau

### Mesure : chablis non coté

De par sa nature insulaire, la réserve de parc est peu susceptible d'être exposée aux incendies

forestiers. Le sapin étant particulièrement vulnérable au déracinement par le vent, le chablis est le principal processus de renouvellement des vieilles sapinières. Dans un contexte de changements climatiques, des variations dans la force ou la fréquence des tempêtes pourraient modifier le nombre et l'étendue des chablis, ce qui pourrait altérer la composition et la structure des forêts. L'incidence du phénomène est documentée par les photos aériennes et les relevés LIDAR effectués en 2009. L'interprétation de photos aériennes plus anciennes permettra de comparer le taux de perturbation actuel à ceux qui ont prévalu au cours des dernières décennies.

### Mesure : superficie non régénérée à la suite de la perturbation par le cormoran

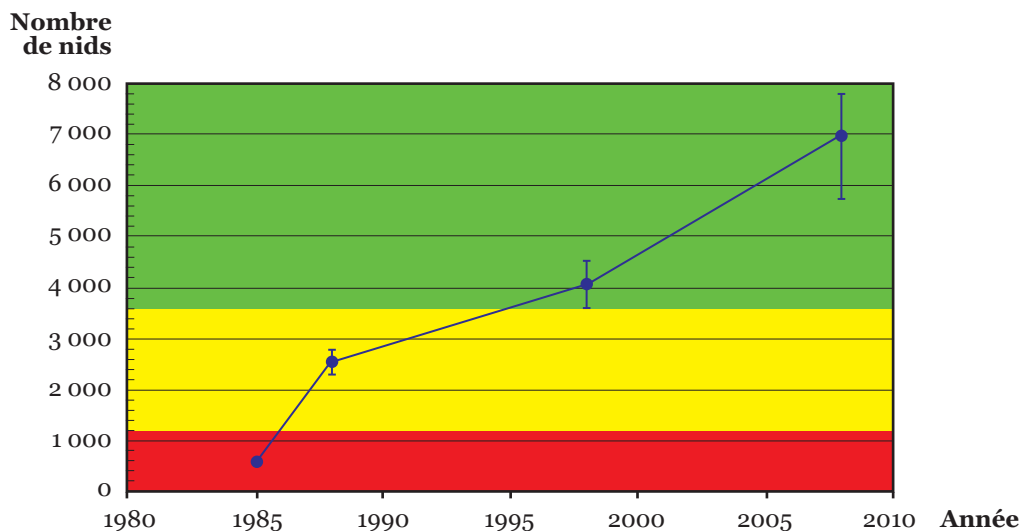


L'utilisation des forêts par les cormorans à aigrettes remonte aux années 1920. Avant cette époque, les cormorans occupaient des îlots rocheux de la région. Les fientes des cormorans nichant dans les arbres causent la mort rapide des peuplements et en retardent la régénération. Cette mortalité est une perturbation naturelle, mais son rôle exact dans la dynamique des forêts de l'archipel reste à clarifier. À ce jour, trois îles ont été perturbées par la nidification des cormorans. La superficie de forêt perturbée augmente plus rapidement que la superficie en régénération après le départ des oiseaux, mais les superficies touchées sont encore relativement marginales à l'échelle de la réserve de parc.

### Mesure : nombre de nids d'eiders



L'archipel de Mingan abrite la plus grande concentration de sites de nidification d'eiders du golfe du Saint-Laurent. Le succès de nidification de cette espèce y est meilleur en forêt que dans la lande et dans l'archipel précambrien du secteur est. Selon les derniers inventaires, le nombre de couples d'eiders nichant dans les îles forestières est estimé à tout près de 7000. Ce résultat confirme la forte hausse de la population observée depuis la création de la réserve de parc en 1984.



Évolution du nombre de nids d'eiders dans l'écosystème forestier entre 1985 et 2010. La zone rouge indique un niveau d'intégrité mauvais pour cette mesure, la zone jaune un niveau passable et la zone verte un niveau jugé bon. Le trait vertical indique l'incertitude de l'estimation avec un intervalle de confiance de 80 %.



Nid d'eider  
Parcs Canada / Claude Samson

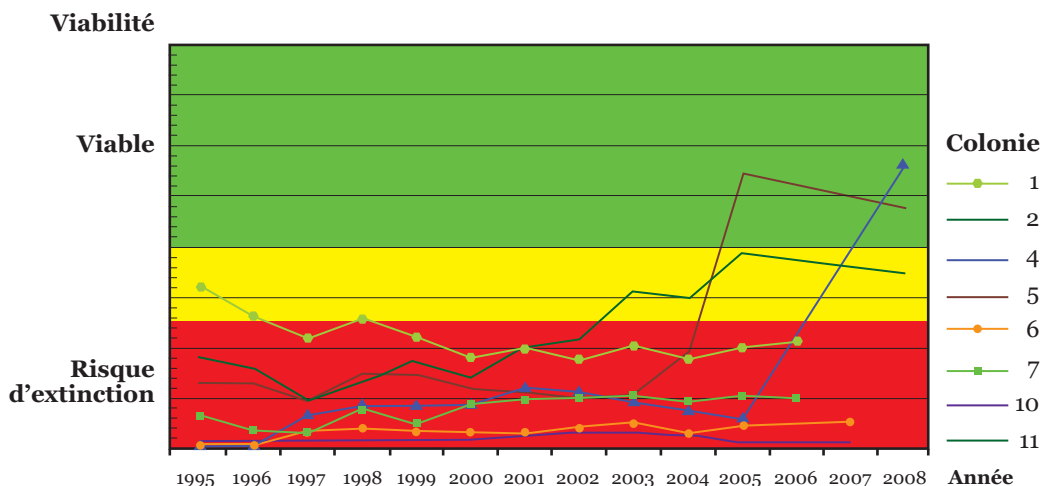
#### 4.4 L'indicateur milieu côtier non coté

Le milieu côtier comprend une partie des marais salés, les falaises en bordure des îles et les littoraux, qu'ils soient composés de sable, de

gravier, de blocs ou de roc. Par son interaction constante avec la mer, l'écosystème côtier est le plus dynamique de tous les écosystèmes de la réserve de parc. C'est également la porte d'entrée des îles et l'écosystème le plus fréquenté par les visiteurs. D'assise sédimentaire, le milieu côtier accueille une flore unique à l'échelle régionale. Il procure des sites de nidification à plusieurs espèces d'oiseaux marins, mais est également exposé à la pollution maritime. L'érosion qui affecte les berges de la Côte-Nord pourrait également toucher l'archipel de Mingan. L'évaluation de ce phénomène n'est toutefois pas complétée. De plus, toutes les mesures n'indiquent pas le même niveau d'intégrité écologique. Pour ces deux raisons, l'état de cet indicateur n'est pas évalué.

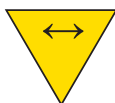
MESURES DE L'INDICATEUR MILIEU CÔTIER	ÉTAT
Populations de plantes rares	↔
Nombre de nids de sternes	↑
Érosion-sédimentation du littoral	N.C
Déversements pétroliers	↑





La viabilité des colonies de chardon de Mingan a été évaluée en fonction de l'abondance des plants dans chacune des colonies. Lorsque le niveau de viabilité d'une colonie tombe dans la zone rouge, l'extinction de la colonie est jugée probable. Un programme de rétablissement du chardon a été instauré en 2001. Le succès du rétablissement s'observe déjà avec la hausse marquée de l'abondance dans certaines colonies.

### Mesure : populations de plantes rares



La réserve de parc abrite 82 espèces de plantes vasculaires rares, dont 31 dans l'écosystème côtier. Celles-ci comptent pour 28 % de l'ensemble des espèces de plantes vasculaires de ce milieu. Six espèces font l'objet d'un suivi. La persistance de toutes leurs colonies est vérifiée aux cinq ans. Une de ces espèces, le chardon de Mingan, fait l'objet d'un suivi plus détaillé afin de déterminer l'évolution de l'abondance des plants de chacune des colonies.

La situation de cinq des six espèces est jugée satisfaisante, car toutes leurs colonies ont persisté au cours des dernières années. La situation du chardon de Mingan est toutefois considérée

critique, car la moitié des colonies présentent un nombre de plants inférieur au seuil de viabilité. L'état de la mesure est donc jugé passable, et la tendance, stable, même si la situation s'améliore dans certaines colonies grâce aux succès des activités de rétablissement du chardon.

### Mesure : nombre de nids de sternes



La réserve de parc abrite des colonies où cohabitent deux espèces de sternes, soit la sterne pierregarin et la sterne arctique. Ces colonies comptent parmi les plus importantes du Québec. L'inventaire des nids de sternes de l'écosystème côtier est effectué tous les cinq ans. Les populations de sternes y sont en hausse depuis la création de la réserve de parc. En 2009, l'archipel de Mingan comptait 4 424 nids de sternes.



Suivi des plantes rares  
Parcs Canada / Nancy Dénoimée



Sternes arctiques  
Parcs Canada / Éric Le Bel

### Mesure : érosion-sédimentation du littoral non coté

De grandes parties du littoral du golfe du Saint-Laurent subissent une érosion attribuée aux changements climatiques. La réserve de parc a mis en place une surveillance de la dynamique sédimentaire côtière basée sur l'analyse de photos aériennes et appuyée par des stations de suivi sur le terrain. La réserve de parc s'insère ainsi dans un réseau de plus de 3 000 stations installées sur la côte nord du golfe et dans la péninsule gaspésienne. À ce jour, l'état et la tendance de cette mesure ne sont pas évalués.

### Mesure : déversements pétroliers



En 1999, la réserve de parc a été touchée par un déversement pétrolier qui a contaminé plusieurs kilomètres de côte et des centaines d'oiseaux marins. L'ampleur des déversements pétroliers sur l'écosystème côtier est évaluée en tenant compte des volumes de contaminants et de la sensibilité des zones touchées. Au cours des cinq dernières années, la réserve de parc n'a pas connu de déversements importants.

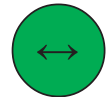
## 4.5 L'indicateur lande non coté

La lande occupe 10 % de la réserve de parc et se définit comme un milieu ouvert, sec, fortement exposé au vent. Elle se divise en quatre principaux groupements : les landes herbacées, arbustives, à lichens et à cailloutis. Il s'agit de milieux relativement accessibles, mais particulièrement sensibles au piétinement. La densité de ressources naturelles fragiles qu'on y retrouve (oiseaux marins, plantes rares, groupements végétaux uniques) en fait un milieu prioritaire en termes de conservation. Les landes ont également des affinités nordiques qui les rendent particulièrement sensibles aux changements anticipés des paramètres climatiques qui les contrôlent : vent, épaisseur de neige, etc. Les

mesures de surveillance n'indiquent pas toutes le même niveau d'intégrité écologique et certaines n'ont pas encore pu être évaluées. Pour ces deux raisons, cet indicateur n'est pas évalué.

MESURES DE L'INDICATEUR LANDE	ÉTAT
Populations de plantes rares	
Phénologie des plantes	N.C.
Nombre de nids de goélands argentés	
Nombre de nids d'eiders à duvet	
Superficie des types de landes	N.C.

### Mesure : population de plantes rares



Un peu moins de la moitié (43 %) des espèces de plantes vasculaires des landes sont considérées rares. Parmi ces 40 espèces, neuf font l'objet d'un suivi. La persistance de toutes les colonies de ces espèces est vérifiée à intervalle régulier. Le cypripède œuf-de-passereau fait l'objet d'une surveillance plus étroite basée sur l'abondance des plants dans certaines colonies.

La situation de sept des neuf espèces est jugée satisfaisante, car toutes les colonies d'importance ont persisté au cours des dernières années. De même, l'abondance du cypripède œuf-de-passereau s'est maintenue. Toutefois, la situation de la diapensie de Laponie est jugée préoccupante, car une des cinq colonies suivies est disparue au cours des dernières années. Il en est de même pour la platanthère de Hooker, car deux des cinq colonies n'ont pas été vues en 2010. Dans l'ensemble, l'état de cette mesure est néanmoins jugé bon et la tendance est stable.



Cypripède œuf-de-passereau  
Parcs Canada / Valérie Delisle-Gagnon

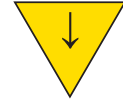
### Mesure : phénologie des plantes non coté

Les plantes arctiques ou alpines pourraient être particulièrement sensibles aux changements du climat. Un suivi de la date du début de la floraison a été mis en place. Trois espèces, réparties en dix-sept stations, font l'objet d'une surveillance. Les résultats sont intégrés au programme national de suivi « Opération floraison » d'Environnement Canada. Les premières années du suivi serviront à établir l'état de référence auquel seront comparées les données futures. Des tendances significatives ne pourront être dégagées qu'à long terme puisque les variations annuelles sont importantes.



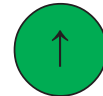
La dryade à feuilles entières fait l'objet d'un suivi de sa date de floraison printanière.  
Parcs Canada / Valérie Delisle-Gagnon

### Mesure : nombre de nids de goélands argentés



En raison de leurs effectifs, de leur alimentation variée, de leur sensibilité aux changements environnementaux et de l'intérêt de leurs œufs pour la cueillette, les espèces de goélands sont d'une grande utilité pour la surveillance écologique. Le goéland argenté et le goéland marin nichent dans bon nombre d'îles non forestières (landes). D'après les derniers inventaires, le nombre de nids de goélands dans les landes est estimé à 3 896, ce qui équivaut à moins de 50 % des populations observées entre 1988 et 1998. Au milieu des années 1990, des projets de recherche avaient révélé des problèmes de productivité dans la principale colonie de l'archipel, localisée sur l'île Nue, ce qui laissait présager un déclin. Cette colonie est aujourd'hui disparue. Un déclin semblable avait été observé au début des années 1990 dans l'ensemble des refuges de la Côte-Nord. Dans la réserve de parc, les effectifs actuels s'écartent significativement des effectifs moyens observés depuis sa création. C'est pourquoi l'état de cette mesure est jugé passable. Cette situation est préoccupante et mérite d'être mieux étudiée.

### Mesure : nombre de nids d'eiders à duvet



Environ 20 % des eiders de la réserve de parc nichent dans la lande. Plus exposées aux vents, au froid, aux prédateurs et au braconnage, ces populations sont particulièrement sensibles. En 2008, on dénombrait 1 884 nids d'eiders dans les landes. C'est une légère hausse qui suggère un état de population satisfaisant.

### Mesure : superficie des types de landes non coté

Dans les landes, des surfaces de lichens, de cailloutis, d'arbustes et d'herbacées s'imbriquent pour former une mosaïque. Maintenu en grande partie par les conditions climatiques, cette répartition est relativement stable dans le temps. Il est toutefois possible qu'elle se modifie en raison du changement climatique anticipé. Actuellement, les données sont insuffisantes pour évaluer l'état



Goélands argentés  
Parcs Canada / Claude Samson

de cette mesure. La mise à jour récente de l'imagerie aérienne des îles permettra de réaliser ce suivi au cours du prochain cycle de surveillance écologique.

#### 4.6 L'indicateur milieux humides non coté

Les milieux humides de la réserve de parc sont presque entièrement constitués de tourbières ombrotrophes et de tourbières minérotrophes. Ces dernières abritent la plus grande diversité floristique des milieux écologiques de la réserve de parc. Outre les changements climatiques, peu d'enjeux touchent les tourbières actuellement.

MESURES DE L'INDICATEUR MILIEUX HUMIDES	ÉTAT
Recouvrement des espèces végétales	N.C
Superficie d'eau libre	N.C

#### Mesure : recouvrement des espèces végétales non coté

Les communautés végétales des tourbières seront visées par un suivi. À ce jour, les méthodes qui ont été testées sur le terrain s'avèrent trop peu précises. Il est trop tôt pour faire une évaluation de l'état et de l'évolution de cette mesure.

#### Mesure : superficie d'eau libre non coté

Le niveau d'eau a une influence directe sur l'étendue et la composition floristique d'une tourbière. La forme et la taille des mares sont indicatrices de ce niveau et ne devraient pas changer de manière significative au cours des prochaines décennies si les conditions actuelles persistent. Ces superficies sont néanmoins susceptibles d'être affectées par les changements climatiques. Actuellement, nous ne disposons pas de suffisamment de données pour évaluer l'état de cette mesure. L'examen de photographies aériennes anciennes et récentes permettra de jeter les bases de ce suivi.



Tourbière ombrotrophe  
Parcs Canada / Nancy Dénommée

#### **4.7 L'indicateur archipel précambrien non coté**

L'archipel précambrien est un chapelet de près d'un millier d'îlots répartis sur 70 km le long de la côte du secteur Est. Sa géologie ignée et métamorphique, sa proximité avec la côte, ses communautés végétales et animales particulières, son utilisation et son histoire la distinguent de la partie sédimentaire de la réserve de parc.

Environ la moitié des îlots de l'archipel précambrien ont aussi été désignés comme refuge d'oiseaux migrateurs. En effet, ce secteur est très favorable à la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux marins. Le refuge de Watshishou compte à lui seul plusieurs milliers d'eiders à duvet. De manière à renforcer la pertinence du programme de surveillance, les communautés locales, et notamment la Première Nation de Nutashkuan, seront consultées lors de la sélection et de l'élaboration des mesures de surveillance écologique de l'archipel précambrien.

**LES ÉCOSYSTÈMES**  
RÉSERVE DE PARC NATIONAL DU CANADA DE L'ARCHIPEL-DE-MINGAN



Île Niapiskau

0 1 km



**Tourbières**

Milieux humides  
Accumulation de matière organique  
Résistance au changement  
Grande diversité floristique



**Archipel précambrien**

Géologie ignée et métamorphique  
Proximité de la terre ferme  
Végétation basse  
Oiseaux marins



**Forêt boréale**

Sapinières humides  
Chablis et cormorandières  
Mammifères terrestres  
Oiseaux forestiers  
Oiseaux marins



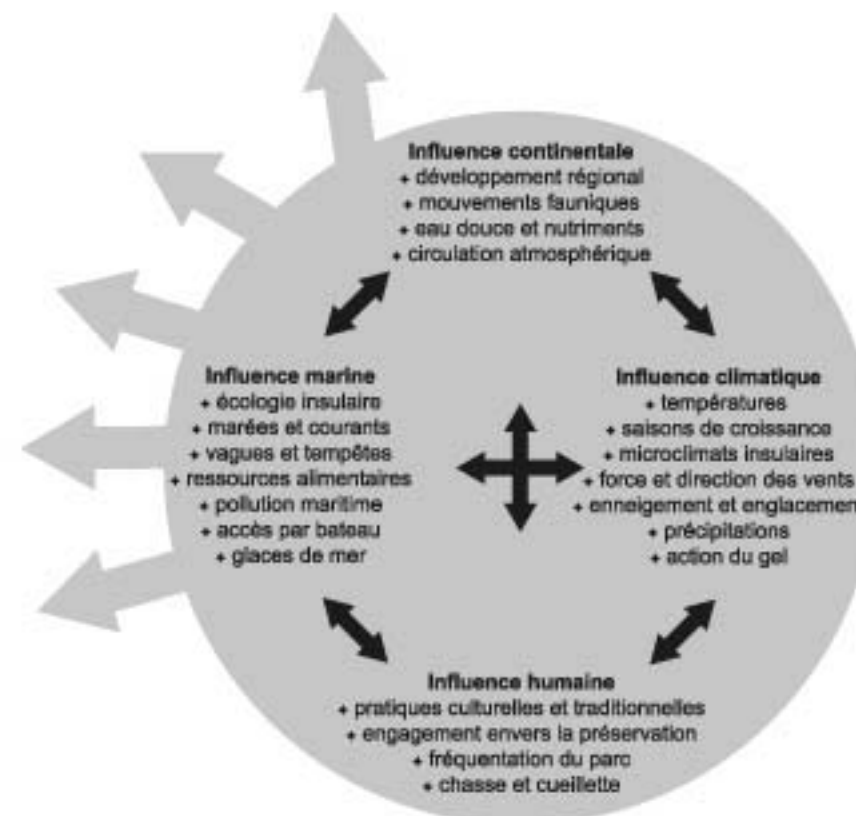
**Milieu côtier**

Plages, platiers et falaises  
Végétation du haut littoral  
Dynamique sédimentaire  
Pollution maritime  
Oiseaux marins  
Plantes rares  
Accessibilité



**Landes**

Végétation basse exposée au vent  
Milieux secs d'affinité nordique  
Paysage ouvert attractif  
Ressources fragiles  
Oiseaux marins  
Plantes rares



---

## 5. Conservation des ressources patrimoniales - Ressources culturelles

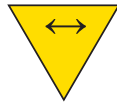
### 5.1 Le contexte

La gestion des ressources culturelles à Parcs Canada est encadrée par la politique sur la gestion des ressources culturelles. Selon cette politique, les ressources culturelles peuvent inclure des paysages, des bâtiments et des structures, des sites archéologiques et des objets. Après évaluation, certaines des ressources patrimoniales de la réserve de parc pourraient être formellement considérées comme des ressources culturelles. Actuellement, les ressources patrimoniales de la réserve de parc sont considérées comme des ressources culturelles potentielles.

### 5.2 L'état des ressources culturelles

La surveillance de la conservation de ces ressources patrimoniales s'appuie sur l'état des paysages, des bâtiments et structures, des sites archéologiques et des objets ainsi que sur les méthodes de gestion appliquées à ces ressources.

### 5.3 L'indicateur état des ressources



**Mesure : paysages non coté**

Puisque la réserve de parc ne possède aucun inventaire des paysages susceptibles d'être reconnus à titre de ressources culturelles, on ne peut attribuer de cote à cette catégorie.

**Mesure : bâtiments et structures<sup>5</sup>**



Des ressources culturelles sont localisées sur l'île aux Perroquets et sur la Petite île au Marteau. Il s'agit de ressources liées au fonctionnement des deux stations de phare.

Les bâtiments gérés par Parcs Canada à la station de phare de l'île aux Perroquets sont la maison du gardien, la maison de l'assistant-gardien, le criard à brume ainsi que quatre dépendances plus rudimentaires, soit le poulailler, la forge, la remise et le chaffaud. Dans l'ensemble, ces structures sont dans un très mauvais état, tant sur le plan de leur enveloppe (fenêtres, toitures, parements extérieurs), que de leur charpente, fortement endommagées à certains endroits. Des travaux sur les toitures ont été faits dernièrement. Parcs Canada à l'intention de faire des travaux majeurs au cours des prochaines années pour rénover l'extérieur des bâtiments.

Les quatre bâtiments principaux de la station de phare de la Petite île au Marteau gérés par Parcs Canada sont la maison du gardien, la maison de l'assistant-gardien, le garage et le criard à brume.

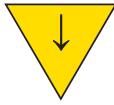
Dans le cadre du programme accéléré d'infrastructure (PAI), tous les extérieurs des bâtiments de l'île, en plus de la tour, de même que l'intérieur de la maison du gardien et du criard à brume, ont subi une cure de jeunesse. Parcs Canada entend profiter de ces installations, incluant la nouvelle salle multifonctionnelle de la maison du gardien de phare pour offrir de nouvelles activités qui attireront des clientèles diversifiées. Au nombre des travaux réalisés dans le cadre du PAI pour l'amélioration des infrastructures d'accueil sur les îles, notons l'agrandissement du quai, l'ajout

---

5. Les bâtiments de la station de phare de la Petite île au Marteau ont été l'objet d'importants travaux qui ont contribué à l'amélioration de leur état. En revanche, les bâtiments de l'île aux Perroquets sont en mauvais état parce que leur condition est telle qu'ils ne peuvent être exploités. Dans les circonstances, l'attribution de la cote passable reflète les améliorations déjà apportées à la station de phare de la Petite île au Marteau ainsi que l'engagement de rénover celle de l'île aux Perroquets.

de toilettes et de bancs ainsi que l'adaptation d'installations et d'équipements favorisant le déplacement des personnes à mobilité réduite.

### Mesure : sites archéologiques



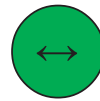
Depuis la création de la réserve de parc, deux études de potentiel archéologique, jumelées à deux inventaires de terrain et à certaines interventions ponctuelles, ont permis de répertorier quarante sites archéologiques terrestres dans le secteur Ouest de la réserve de parc. Onze de ces sites témoignent d'une occupation paléohistorique, alors que les autres sont liés à la période historique (voir la carte Sites archéologiques identifiés au secteur Ouest de l'archipel).



Fours basques couverts par la végétation  
Parcs Canada / Stéphanie Cloutier

En 1985, au moment de la réalisation des inventaires des sites archéologiques, seuls ceux de l'atelier de taille de l'île Saint-Charles et des fours basques de l'île Nue étaient qualifiés de menacés. Les secteurs menacés du site de l'île Saint-Charles ont été fouillés en 1990, et l'état du site a par la suite été jugé bon. Le site des fours basques a été l'objet de deux interventions archéologiques, en 1986 et en 1994. Aujourd'hui, bien qu'il semble relativement stable, l'état des fours demeure mauvais et est extrêmement préoccupant. Le site de la station de phare de l'île aux Perroquets a été l'objet d'une fouille jumelée à une surveillance archéologique dans le cadre d'un projet de décontamination des sols réalisé en 2001. L'état du site est bon. L'état des autres sites archéologiques n'a pas été réévalué depuis leur découverte, en 1985. À l'époque, aucun risque n'avait été documenté ou observé.

### Mesure : objets



La collection d'objets ethnologiques compte trois artefacts. En revanche, la collection archéologique s'établit à environ 210 000 objets. Ils ont été recueillis en majorité lors des interventions réalisées sur le site de l'atelier de taille de l'île Saint-Charles (190 000 artefacts environ) et sur le site des fours basques de l'île Nue de Mingan (12 000 artefacts environ). Le reste de la collection archéologique provient des quelque quarante-sept autres sites repérés.

L'état des objets archéologiques est qualifié de bon dans une proportion de plus de 95 %. Les objets dont l'état est qualifié de passable, et qui représentent 5 % de la collection sont presque exclusivement en métal. Cette cote s'explique par le fait qu'ils n'ont subi, pour la plupart, aucun traitement de stabilisation de la corrosion. Les trois objets de la collection ethnologique sont en bon état.

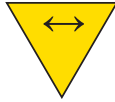


Artefacts  
Parcs Canada / Jocelne Boulais



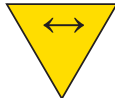
---

## 5.4 L'indicateur méthodes de gestion appliquées



Pour les méthodes de gestion appliquées aux ressources culturelles potentielles, une cote générale a été donnée à l'indicateur en fonction des quatre mesures suivantes : inventaire, évaluation, stratégie de gestion des ressources culturelles potentielles et programme de surveillance.

### Mesure : inventaire



Actuellement, la réserve de parc ne possède aucun inventaire des paysages. Certains paysages pourraient éventuellement être reconnus à titre de ressources culturelles. La réserve de parc possède un inventaire des biens dans lequel apparaissent tous les bâtiments et structures. Elle possède un inventaire des sites archéologiques et un inventaire sommaire des artefacts archéologiques recueillis. Toutefois, environ 94 % de l'inventaire des artefacts archéologiques n'est pas informatisé et n'a pas été réalisé selon les normes aujourd'hui en vigueur.

### Mesure : évaluation



À ce jour, la valeur historique des paysages, des bâtiments et structures des sites archéologiques et des objets, n'a pas été formellement évaluée. La rédaction d'un énoncé des valeurs des ressources culturelles (ÉVRC) permettra de déterminer les ressources culturelles et les valeurs qui leur sont associées. D'autre part, plusieurs bâtiments des stations de phare ont été évalués par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. Aucun n'a cependant été classé ou reconnu au regard des critères utilisés par cet organisme.

### Mesure : stratégie de gestion des ressources



La notion de gestion des ressources culturelles à la RPNCAM a grandement évolué au cours des dernières années. L'intérêt du milieu, une formation sur la politique de gestion des ressources

culturelles destinée au personnel et la volonté de la direction ont engendré des préoccupations accrues envers la protection des ressources culturelles.

La stratégie de gestion des ressources culturelles est basée sur la politique sur la gestion des ressources culturelles. Ainsi, même si à l'heure actuelle la réserve de parc ne possède pas d'ÉVRC, les mesures de gestion qui sont prises concernant les bâtiments, les sites archéologiques et les objets susceptibles d'être reconnus comme ressources culturelles tiennent compte de leur valeur historique.

Ainsi, lors de l'élaboration de projets ou de travaux susceptibles d'avoir un effet sur les ressources culturelles potentielles, que ce soit dans le cadre formel d'une évaluation environnementale ou non, ceux-ci sont soumis aux spécialistes des Services du patrimoine culturel afin d'en déterminer l'impact et de proposer des mesures d'atténuation ou de bonification. La planification du projet de mise en valeur des stations de phare de la Petite île au Marteau et de l'île aux Perroquets en est un bon exemple.

La rédaction d'un ÉVRC constituera un outil supplémentaire permettant de clarifier la notion de ressources culturelles et d'assurer la mise en place d'un plan de gestion efficace.

### Mesure : programme de surveillance



L'état des bâtiments des stations de phare a fait l'objet de plusieurs évaluations. Lors de celles-ci, plusieurs recommandations ont été émises afin d'assurer une préservation minimale des bâtiments. Certaines des mesures proposées ont été mises en application, ce qui n'a pas empêché la détérioration des structures. Les rapports sur l'état des bâtiments de la Petite île au Marteau et de l'île aux Perroquets réalisés en 2005 constituent une solide base comparative qui permettra d'assurer un suivi de l'état des ressources du patrimoine bâti.

---

La réserve de parc ne possède aucun programme formel de surveillance visant les sites archéologiques. Le site des fours basques, seul site archéologique identifié comme menacé, a été l'objet d'un suivi périodique. Des mesures de stabilisation des vestiges respectant la fragilité du milieu naturel ont récemment été proposées. Un programme de suivi périodique couvrant l'ensemble des sites archéologiques de l'archipel devrait être mis en place afin d'évaluer les changements dans les conditions de conservation.

Les objets sont conservés dans des conditions contrôlées, et un programme de surveillance permet d'en assurer la conservation à long terme.

**SITES ARCHÉOLOGIQUES IDENTIFIÉS AU SECTEUR OUEST DE L'ARCHIPEL**  
**RÉSERVE DE PARC NATIONAL DU CANADA**  
**DE L'ARCHIPEL-DE-MINGAN**

**ARCHAEOLOGICAL SITES IDENTIFIED IN THE WEST SECTOR OF THE ARCHIPELAGO**  
**MINGAN ARCHIPELAGO**  
**NATIONAL PARK RESERVE OF CANADA**



**IDENTITÉS CULTURELLES**

- Amérindien paléohistorique (Période d'occupation unique entre 1200 et 450 AA)
- Amérindien paléohistorique composantes multiples (Plusieurs périodes d'occupation entre 1200 et 450 AA)
- Amérindien historique (1500 et 1950)
- Euro-canadien (1534 À 1950)
- Site historique d'appartenance culturelle indéterminée (1500 à 1950)
- Site potentiel

Notes: 1- Actuellement, il n'y a pas eu d'inventaire archéologique dans le secteur est de l'archipel.  
 2- La localisation des sites est approximative.  
 3- AA: Avant aujourd'hui

**CULTURAL IDENTITIES**

- Paleo-Amerindian (Sole occupation period between 1200 and 450 B.P.)
- Multiple Paleo-Amerindian components (Several occupation periods between 1200 and 450 B.P.)
- Historic Amerindian (1500 to 1950)
- Euro-Canadian (1534 to 1950)
- Historic site of indeterminate cultural identity (1500 to 1950)
- Potential site

Notes: 1- To date, no archaeological inventories have been taken in the East sector of the Archipelago.  
 2- The site locations are approximate.  
 3- B.P.: Before present

--- Limite de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan  
 Boundary of Mingan Archipelago National Park Reserve of Canada

--- Refuge d'oiseaux migrateurs de Betchouane  
 Betchouane Migratory Bird Sanctuary



Projection cartographique Mercator Transverse Modifiée  
 Système de référence géodésique NAD83

Modified Transverse Mercator map projection  
 NAD83 geodetic reference system



## 6. Relations externes - Éducation du public en diffusion externe

### 6.1 Le contexte

Le programme de diffusion externe vise à joindre les Canadiens chez eux, dans leurs loisirs, dans les écoles et dans leurs collectivités. Il aide à créer un rapprochement avec les parcs nationaux et à garantir leur pertinence dans la vie des Canadiens. Il constitue des occasions d'apprentissage efficaces conçues pour les aider à mieux comprendre et apprécier le patrimoine. Il encourage l'engagement envers la protection et la mise en valeur.

Pour s'adapter à cette nouvelle réalité, la réserve de parc explore des façons de répondre aux objectifs de ce programme. Sauf pour la clientèle Internet, la clientèle scolaire et les communautés locales, les publics cibles ainsi que les partenariats et les moyens à prendre pour réaliser ces objectifs restent à définir.

### 6.2 L'état de l'éducation du public en diffusion externe

Dans la réserve de parc, le principal outil de diffusion externe est le site Internet. La fréquentation et le nombre de visiteurs uniques<sup>6</sup> ont diminué dans les dernières années. La présentation et le contenu du site Internet sont à améliorer en fonction des nouvelles tendances Web et des besoins des utilisateurs du site.

ANNÉE	SITE INTERNET <b>RPNCAM</b>	
	Visiteurs uniques	Fréquentation
2005	73 540	97 532
2006	65 175	87 220
2007 <sup>7</sup>	50 855	61 023
2008	64 639	77 085

6. Le visiteur unique n'est comptabilisé que lors de sa première visite.

7. Les statistiques pour les trois premiers mois de 2007 n'ont pas été prises donc les totaux pour cette année sont sous-évalués.

8. La participation sur le terrain occasionnant des coûts pour les écoles, elle fluctue d'une année à l'autre en fonction de leur budget. La participation dans les classes est gratuite.

Dans son plan directeur de 2005, la réserve de parc s'était donné comme objectif d'augmenter de 5 % par année, entre 2005 et 2007, le nombre de personnes rejointes par le site Internet. L'analyse des données nous indique que l'objectif n'est pas atteint. Cependant, une tendance à la hausse est observée en 2008. Les données 2009 ne sont pas incluses, car un nouvel outil statistique a été développé.

Le programme scolaire en Minganie est aussi une composante de la diffusion externe. Pour desservir la clientèle scolaire de Sheldrake à Natashquan, la réserve de parc a développé un programme dispensé par un guide-animateur dans les classes et sur le terrain. Le programme touche les écoliers des niveaux 2, 4 et 6 du primaire, incluant les élèves des communautés innues. D'autre part, le programme scolaire a été adapté pour s'arrimer aux objectifs de la réforme scolaire provinciale.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS PARTICIPANT AU PROGRAMME SCOLAIRE					
ANNÉE	2005	2006	2007	2008	2009
Classe	306	306	246	213	141
Terrain <sup>8</sup>	14	309	169	53	77
Total	320	615	415	266	218

La réserve de parc s'était donné comme objectif d'augmenter de 10 % entre 2005 et 2007 le nombre d'étudiants participant au programme scolaire. Au total, le nombre d'élèves participant au programme scolaire a augmenté de près de 30 % pour cette période. L'objectif a donc été atteint pour ces années. Presque toutes les écoles de la Minganie participent au programme scolaire d'année en année. Cependant, il faut noter que la présence des élèves au programme scolaire sur le terrain est variable en fonction de la disponibilité

---

des fonds pour payer le transport vers les îles. Ceci explique en partie la baisse observée en 2008 et en 2009. Par ailleurs, en 2009, la moyenne des élèves par classe était de 9 alors qu'elle était de 12,75 élèves en 2005.

### 6.3 L'indicateur appréciation et compréhension

Des sondages seront réalisés à l'échelle nationale pour mesurer l'appréciation et la compréhension des Canadiens.

En matière de diffusion externe, la réserve de parc a aussi réalisé au cours des dernières années plusieurs actions ponctuelles afin d'informer et de sensibiliser les communautés locales sur divers projets traitant des ressources naturelles et culturelles. À titre d'exemples, mentionnons :

- projet de jardin expérimental à l'école Lestrat (chardon de Mingan);
- affiches éducatives sur les projets de conservation (lièvre, eiders, bécasseaux, etc.);
- entrevues auprès de stations radiophoniques et articles de journaux régionaux sur des projets en lien avec les ressources naturelles et culturelles;
- conférences dans les communautés locales pour expliquer les projets de recherche en cours (archéologie subaquatique, bécasseau maubèche, programme de commémoration, etc.).



Projet ponctuel d'ensemencement de chardons par des écoliers  
Parcs Canada / Pierrot Vaillancourt

Bien qu'embryonnaires, des démarches ont été entreprises afin de rejoindre des publics dans les milieux urbains. Le Biodôme de Montréal souhaite intégrer des plantes menacées du Québec dans son écosystème du Saint-Laurent marin; deux plantes de la réserve de parc sont incluses dans le projet. Par ailleurs, une de ces espèces floristiques se retrouve dans le jardin alpin au Jardin botanique de Montréal. De plus, des publications dans des revues spécialisées et des participations à des productions télévisuelles soit « Salut Bonjour » et « La petite séduction », ont contribué à faire connaître la réserve de parc.

---

## 7. Relations externes - Engagement des intervenants et des partenaires

### 7.1 Le contexte

L'engagement des intervenants et des partenaires se fait par des activités qui permettent aux citoyens et organismes intéressés de contribuer aux activités de protection, d'éducation du public et d'expérience du visiteur.

Parcs Canada cherche à travailler en étroite collaboration avec les communautés locales et l'ensemble des citoyens pour accomplir son mandat de manière intégrée. Cette collaboration se base sur l'établissement et le maintien de relations harmonieuses menant au partage d'une vision commune en matière de protection, d'éducation et d'expérience du visiteur. Parcs Canada souhaite aussi développer pour les membres des communautés locales des occasions de s'impliquer grâce, entre autres, à des activités de bénévolat.

La participation de nombreux partenaires qui, de près ou de loin, collaborent avec Parcs Canada, témoigne d'un intérêt certain pour la RPNCAM.



Station de phare de l'île aux Perroquets  
Parcs Canada / Éric Le Bel

### 7.2 L'état de l'engagement des intervenants et des partenaires

En 1999, à la suite de revendications de citoyens de Havre-Saint-Pierre et de Longue-Pointe-de-Mingan, la réserve de parc a amorcé une série de rencontres avec différents intervenants du milieu. Ces rencontres ont mené aux résultats suivants :

- Autorisation de la pratique du colletage du lièvre et du camping pour les résidents sur certains sites non aménagés. Ces activités s'ajoutent à celle de la chasse hivernale aux canards eiders et kakawis, activités pour lesquelles les résidents avaient été autorisés dès la création de la réserve de parc. Ces autorisations, combinées aux divers services et activités offerts, ont grandement contribué à l'acceptation du mandat par les populations locales.
- Mise sur pied d'un comité de suivi qui permet d'assurer les échanges entre les intervenants régionaux et la direction.

Dans le même esprit de partenariat, la réserve de parc procède actuellement à la mise en place de mécanismes qui vont permettre de mieux tenir compte des pratiques et savoirs traditionnels des Innus.

### 7.3 L'indicateur appui des publics cibles

En matière de partenariats scientifiques, la réserve de parc collabore avec de nombreux ministères fédéraux et provinciaux, des chercheurs et des institutions éducatives dans le but d'établir le programme de surveillance écologique, de maintenir ou d'améliorer l'état des écosystèmes

---

et de faire connaître ses ressources à la population canadienne.

La réserve de parc collabore également avec de nombreux ministères ou organismes impliqués dans la sécurité publique et la protection des ressources, dont Pêches et Océans Canada, la Garde côtière canadienne, Environnement Canada, Développement durable Environnement et Parcs Québec, le Service canadien de la faune, Hydro-Québec, la SOPFEU, la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté du Québec et le Centre de recherche et sauvetage. Elle collabore aussi, pour tous sujets d'intérêt communs, avec les municipalités, la ZIP Côte-Nord, les conseils de bande, QIT Fer et Titane, les comités de citoyens, les comités de chasse et pêche et différentes entreprises.

Par leur implication et leur prise en charge du développement régional, les organismes de la Minganie ont exprimé un fort soutien au développement de l'expérience du visiteur. Parmi les principaux partenaires actuels, on retrouve :

- l'Association touristique régionale (ATR) de Duplessis, pour la promotion régionale;
- la Station de recherche des Îles Mingan, pour l'accueil et l'interprétation à Longue-Pointe-de-Mingan;
- la municipalité de Havre-Saint-Pierre et le port de Havre-Saint-Pierre pour l'accueil et l'interprétation au portail Pélagie-Cormier;
- les municipalités de Baie-Johan-Beetz et d'Aganish, pour les services d'accueil;
- les transporteurs maritimes, pour le service de transport aux îles;
- le Club nautique de Havre-Saint-Pierre, pour la gestion de la marina ;
- la Maison de la culture Roland-Jomphe, pour la présentation de causeries;
- la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, pour le programme scolaire;
- la Municipalité régionale de comté de la Minganie et Développement économique Canada, pour la mise en valeur des stations de phare;

- le port de Havre-Saint-Pierre, pour la planification de la venue de croisières internationales;
- la communauté d'Ekuanitshit, pour l'organisation d'activités sur la culture innue;
- des artistes régionaux, pour la participation à des expositions.

En matière de services techniques, la réserve de parc participe au partage et à l'échange de services avec les municipalités locales, des groupes communautaires et des intervenants régionaux. Elle collabore aussi avec la Municipalité régionale de comté de la Minganie pour des questions d'aménagement du territoire et de développement régional.



Portail Pélagie-Cormier  
Parcs Canada / Marie Lachance

La réserve de parc veut aussi établir un programme de participation du public local à des projets sur le terrain concernant les ressources naturelles et culturelles. Au cours des trois dernières années, un total de 129 personnes ont fait plus de 430 heures de bénévolat. Plusieurs de ces activités concernaient la participation à des inventaires ou des projets de recherche.

Dans son plan directeur de 2005, la réserve de parc s'était donné comme objectifs généraux de tenir des rencontres annuelles avec le comité de suivi, d'harmoniser son offre de services avec les intervenants régionaux, de participer à des forums régionaux, de maintenir et d'améliorer les partenariats existants et d'en développer de nouveau. Au cours des dernières années, de nombreux partenariats productifs ont vu le jour avec des



Marina

Parcs Canada / Éric Le Bel

décideurs et intervenants régionaux et ont permis la participation des communautés à la réalisation du mandat de Parcs Canada.

Parcs Canada a effectué en 2009 un sondage auprès de ses intervenants et partenaires afin d'aborder des enjeux dans le contexte de leur engagement. Parcs Canada souhaitait mieux comprendre la mesure dans laquelle ses intervenants et partenaires soutiennent ses activités. Voici quelques résultats tirés de ce sondage. En effet, 85 % des répondants estiment qu'il est extrêmement important qu'une organisation comme Parcs Canada soit responsable des parcs nationaux. À la lumière de leurs expériences au cours des deux

dernières années, 73 % des répondants se disent satisfaits à l'égard de leurs relations avec Parcs Canada. Les domaines dans lesquels le rendement fait l'objet d'une évaluation moins favorable comprennent la mesure dans laquelle Parcs Canada cherche à comprendre leurs besoins et à les aider à atteindre leurs objectifs (55 %), la façon dont Parcs Canada tient compte de leur rétroaction dans la prise de décisions (49 %), ainsi que la possibilité de participer à la planification (48 %). De plus, un accroissement considérable est observé sur le plan de la proportion d'intervenants et partenaires qui aimeraient collaborer formellement avec Parcs Canada à l'avenir.



---

## 8. Expérience du visiteur

### 8.1 Le contexte

La région de la Minganie possède des atouts majeurs pour les aventuriers et les adeptes d'écotourisme en quête de tranquillité, d'exotisme, de paysages naturels et d'expériences culturelles. À cet égard, la réserve de parc constitue le produit d'appel de la région. La distance à parcourir pour l'atteindre et les coûts que cela engendre, les infrastructures et services limités, un été court et le pouvoir de rétention que peuvent exercer des sites ou activités plus près des marchés touristiques sont des facteurs qui freinent l'achalandage régional.

La réserve de parc cherche à offrir aux visiteurs des activités et services qui répondent à leurs besoins et intérêts afin qu'ils apprécient leur séjour et deviennent des ambassadeurs du réseau des parcs canadiens. En ce sens, Parcs Canada cherche à mieux comprendre et définir ses clientèles afin de mieux les rejoindre et de leur offrir des activités plus ciblées leur permettant de vivre les expériences souhaitées.

Il y a trois différentes expériences effectivement vécues à la RPNCAM. Parmi celles-ci, la contemplation est la plus intensément vécue. En fait, si les visiteurs s'attendaient à profiter de leur séjour en Minganie pour se ressourcer, ils prennent conscience que l'expérience qu'ils ont réellement vécue sur les îles est plutôt de nature contemplative. La singularité des paysages et le caractère spectaculaire de l'environnement naturel de l'archipel semblent transformer les attentes de relaxation et de détente en besoin de contempler. C'est par l'observation des paysages exceptionnels et par l'émerveillement envers la nature sauvage de l'archipel que l'expérience de la contemplation apparaît. La découverte est aussi

au rendez-vous lors de la visite de la RPNCAM. Cette expérience plus cognitive amène les visiteurs à une rencontre avec les îles. Ils explorent, examinent, ils veulent comprendre et connaître cette réserve de parc national. Enfin, les visiteurs mentionnent vivre une expérience divertissante. Ce divertissement est attribuable aux activités qu'ils pratiquent et principalement aux gens qu'ils rencontrent lors de leur visite ou à ceux qui les accompagnent<sup>9</sup>.

Havre-Saint-Pierre est l'une des neuf escales de croisières internationales sur le Saint-Laurent. La RPNCAM constitue un attrait majeur pour la venue des croisières internationales dans la région. La réserve de parc recèle, en plus de ses attraits naturels, deux stations de phare soit celle de la Petite île au Marteau située à proximité de Havre-Saint-Pierre et celle de l'île aux Perroquets qui domine les eaux avoisinant Longue-Pointe-de-Mingan. Parcs Canada et les communautés locales ont reconnu la nécessité de mettre en valeur ces deux stations de phare. Depuis plus de trois ans, des efforts considérables sont déployés, en étroite collaboration avec les intervenants du milieu, afin de concrétiser ces projets d'envergure qui bonifieront les expériences mémorables déjà offertes aux visiteurs. Ces deux projets devraient permettre de développer de nouveaux marchés et ainsi augmenter la fréquentation de la RPNCAM.

#### 8.1.1 Les clientèles

En 2009, les visiteurs de la réserve de parc sont constitués à 46 % de visiteurs-touristes et à 54 % de visiteurs-résidents de la Minganie. Ces deux clientèles sont séparées, car les besoins et attentes ne sont pas les mêmes. De plus, les récentes études démontrent pour la première fois qu'il y a plus de visiteurs-résidents que de visiteurs-

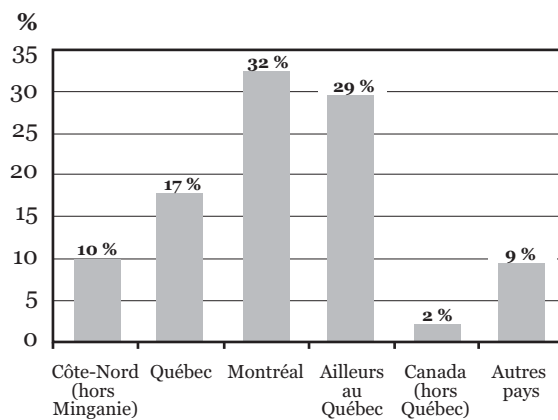
---

9. Paragraphe adapté de : Daniel Gosselin, *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, Étude auprès des visiteurs 2007-2008 : Analyse de l'expérience de visite*, Service de la recherche en sciences sociales, Parcs Canada Centre de services du Québec, septembre 2009, page 32

touristes. Pour l'instant, les données proviennent des études auprès des visiteurs, il est cependant prévu de préciser ces données par l'utilisation des codes postaux.

Les visiteurs-touristes séjournent en moyenne 4,2 nuits en Minganie à l'intérieur d'un séjour moyen de 8,4 nuits hors de leur domicile<sup>10</sup>. La majorité de ces visiteurs proviennent du Québec. Le français est la langue d'usage de 99 % des visiteurs-touristes. Enfin, 79 % des visiteurs-touristes fréquentent pour la première fois la réserve de parc.

### Provenance des visiteurs-touristes



Près de la moitié des adultes-résidents de la Minganie ont visité les îles dans le cadre de leurs loisirs<sup>11</sup>. Les visiteurs-résidents y sont allés majoritairement avec une embarcation privée (82 %). Ils accèdent à l'archipel en moyenne 6,7 fois par année et voyagent en groupe d'environ cinq personnes. Quarante-cinq pour cent des visiteurs-résidents ont amené des touristes dans la réserve de parc.

#### 8.1.2 L'offre de services

Pour accueillir, informer et orienter les visiteurs, la réserve de parc gère en partenariat des centres d'accueil et d'interprétation à Longue-Pointe-de-Mingan et à Havre-Saint-Pierre. Des préposés de Parcs Canada travaillent aussi dans les bureaux municipaux d'accueil touristique de Baie-Johan-Beetz et d'Aguanish.



Accueil à Longue-Pointe-de-Mingan  
Parcs Canada / Jacques Pleau

Le programme d'interprétation se compose principalement d'activités d'interprétation personnalisées dans les îles du secteur Ouest et de causeries sur la terre ferme. Les autres moyens d'interprétation comprennent une exposition permanente à Longue-Pointe-de-Mingan, une exposition temporaire à Havre-Saint-Pierre, un film qui présente les îles de Mingan ainsi que quelques panneaux et affiches. Ils permettent aux différentes clientèles d'en apprendre sur les ressources naturelles et culturelles. Des publications sur les ressources et activités de la réserve de parc sont offertes au public, dont le guide de découverte *L'archipel de Mingan d'île en île*, et des dépliants gratuits.

L'expérience clé vécue par les visiteurs de la réserve de parc est la contemplation des paysages uniques. La réserve de parc est un véritable livre ouvert sur l'histoire de la formation de la terre. Elle permet aussi la découverte d'une faune et d'une flore diversifiée. Peu d'outils s'adressent aux visiteurs autonomes pour expliquer et présenter les paysages géologiques ainsi que les ressources naturelles et culturelles.

10. Parcs Canada, Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, *Étude auprès des visiteurs 2007-2008 : Patrons d'utilisation des visiteurs*.  
11. Parcs Canada, *Étude auprès des résidents de la Minganie sur leur fréquentation de la RPNCAM*.



Activité d'interprétation  
Parcs Canada / Éric Le Bel

Dans le secteur Est, il n'y a pour le moment ni service, ni installation, ni transport organisé, à l'intention des visiteurs.

Le transport des visiteurs vers les îles du secteur Ouest est assumé par des transporteurs agréés par la réserve de parc. Certains offrent des départs de Havre-Saint-Pierre, alors que d'autres le font à partir de Mingan et de Longue-Pointe-de-Mingan. Les types de services diffèrent : excursion de durée variable avec un ou deux arrêts dans les îles, bateau-taxi offrant plus de souplesse quant à la destination et à la durée, expédition en kayak de mer.



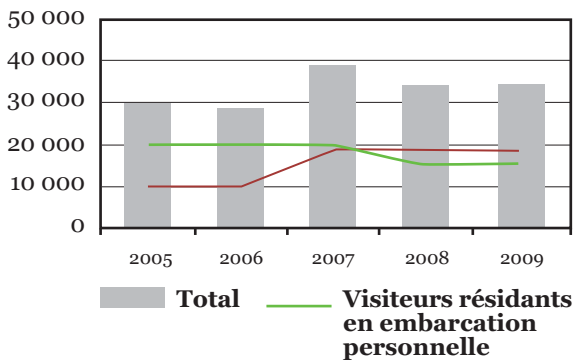
Camping  
Parcs Canada / Éric Le Bel

### 8.1.3 La fréquentation

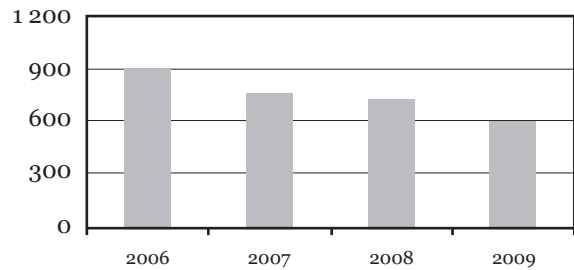
La fréquentation totale de la réserve de parc se chiffre à 34 874 visites pour 2009. La fréquentation attribuable aux résidents de la Minganie a crû considérablement entre 1997 et 2009, et représente maintenant 18 810 visites par année. Par contre, entre 2005 et 2009, la fréquentation attribuable aux visiteurs-touristes affiche une baisse importante. Cela se reflète dans la participation aux activités d'interprétation et dans l'utilisation des services. La participation aux activités qui se déroulent à l'intérieur, telles les causeries et la projection de films, diminue. D'autre part, avec la venue des croisières internationales et les demandes particulières de plusieurs groupes, la demande pour des activités spéciales augmente.

La fréquentation de 2007 à 2009 a été estimée à partir d'une nouvelle méthode qui comptabilise les visites du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre. Les comparaisons avec les années antérieures doivent être faites sous toute réserve.

**RPNCAM**  
**Nombre de visites**  
**2005 à 2009**



**Sites occupés pour l'ensemble**  
**des sites de camping primitif**  
**Nombre de nuits**  
**2006 à 2009**



Nombre d'utilisateurs des activités d'interprétation	2007	2008	2009
Causeries en soirée	623	411	418
Activités spéciales	439	707	1 370
Activités d'interprétation dans les îles	18 252	14 257	14 438
Projection de film	249	69	94

## 8.2 L'état de l'expérience du visiteur

Les indicateurs retenus pour évaluer l'état de l'expérience du visiteur sont : les visites, le rapprochement personnel, l'interprétation et les activités et services. Pour chacun de ces indicateurs, des mesures précisent le rendement qui prévaut. L'Étude auprès des visiteurs 2005, l'Étude auprès des résidents de la Minganie sur leur fréquentation de la réserve de parc, l'Étude auprès des visiteurs 2007-2008 : *Patrons d'utilisation des visiteurs*, l'Étude auprès des visiteurs 2007-2008 : *Analyse de l'expérience de visite* de même que les statistiques de fréquentation fournissent les informations utilisées pour l'évaluation de ces indicateurs.



À la découverte de la beauté  
 Parcs Canada / Éric Le Bel

## 8.3 L'indicateur visites

Les principales caractéristiques de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan qui attirent les visiteurs sont les monolithes, les oiseaux marins et les activités d'interprétation. Les expériences attendues et vécues par les visiteurs sont la contemplation, la découverte, le ressourcement et le divertissement. La présence des communautés locales est aussi importante.

### Mesure : disponibilité de l'information avant le départ

Les visiteurs désireux de planifier un séjour dans la réserve de parc disposent aussi des moyens suivants : le site Internet et les services téléphoniques de Parcs Canada ainsi que des articles dans des journaux et des magazines spécialisés. La disponibilité de l'information avant l'arrivée obtient un taux de satisfaction de l'ordre de 79 % auprès des visiteurs-touristes. L'influence des parents et amis constitue la première source d'information ayant incité un visiteur-touriste à venir dans la réserve de parc.

## Mesure : fréquentation

La moitié des visiteurs-touristes qui traversent la Minganie ne fréquentent pas la réserve de parc. Les deux principales raisons évoquées sont le manque de temps et le fait de l'avoir déjà visité. Parmi les autres raisons évoquées, on note le coût trop élevé, le manque d'intérêt, l'insécurité à bord des bateaux et les efforts physiques requis dans les îles<sup>12</sup>.

Le nombre de visiteurs-touristes est passé d'environ 20 000 en 2005 à environ 16 000 en 2009, confirmant une tendance à la baisse qui se faisait sentir depuis 2003. Cet état de fait est inquiétant, mais la réserve de parc n'est pas la seule touchée : une baisse est aussi observée dans la fréquentation des bureaux touristiques de Duplessis et à certains endroits à travers le réseau de Parcs Canada.

À l'opposé, la fréquentation des visiteurs-résidents a augmenté, passant de 9 702 en 1997 à 18 810 en 2009<sup>13</sup>. Cette majoration pourrait être attribuable à l'amélioration de certaines infrastructures, dont la marina, à la possibilité de pratiquer des activités traditionnelles ainsi qu'à l'amélioration des relations avec le milieu.

## 8.4 L'indicateur rapprochement personnel

La fréquentation de la réserve de parc est primordiale pour que les Canadiens y développent un sentiment d'attachement personnel et pour que sa protection permanente demeure essentielle à leurs yeux. Dans son ensemble, le niveau de satisfaction des visiteurs répond aux standards visés par Parcs Canada. Seule la mesure du rapport qualité-prix obtient une cote de satisfaction moins élevée.

### Mesure : les visiteurs sont satisfaits

Parcs Canada s'est donné comme objectif de faire en sorte que 85 % des visiteurs soient satisfaits (dont 50 % très satisfaits) de leur expérience

dans les parcs nationaux. Les résultats des études confirment que la réserve de parc atteint cet objectif en matière de rendement. Ainsi, 96 % des visiteurs-touristes se déclarent satisfaits de l'ensemble de leur visite (dont 64 % sont très satisfaits) et 92 % se déclarent satisfaits de leur expérience par rapport à leurs attentes (dont 61 % sont très satisfaits).

L'étude sur les visiteurs-résidents ne fournit pas de données très explicites quant à leur satisfaction globale, quoique 57 % d'entre eux ne suggèrent aucune amélioration, ceux qui en suggèrent parlent d'aménagement et d'amélioration des infrastructures.

### Mesure : les visiteurs considèrent la réserve de parc significative

Dans son plan directeur de 2005, la réserve de parc s'était donné comme objectif que le taux d'appui au mandat dépasse 75 %. Cet objectif est atteint auprès des visiteurs-touristes, car ceux-ci sont en accord avec les quatre énoncés portant sur le mandat, qu'ils supportent dans une proportion de 99 %.



La dame de Niapiskau  
Parcs Canada / Stéphanie Cloutier

12. Parcs Canada, *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan : Étude auprès des visiteurs 2007-2008 : Patrons d'utilisation des visiteurs*, Jean-François Rivard, Service de la recherche en sciences sociales, Avril 2009, 35 pages + Annexes techniques.

13. La fréquentation des visiteurs-résidents est établie par sondage téléphonique auprès d'un échantillonnage de résidents.

Bien qu'il n'existe pas de données sur ce point pour les visiteurs-résidents, lorsque questionnés sur l'importance de jouir d'un territoire dont la protection des ressources est assurée, ceux-ci ont accordé une note de 4 sur une échelle de 1 à 5.

### **Mesure : rapport qualité-prix**

Pour les visiteurs-touristes, l'accès à la réserve de parc inclut le droit d'entrée de Parcs Canada et le prix pour le transport maritime. L'élément rapport qualité-prix obtient 80 % de satisfaction lorsque soulevé dans le contexte de transport maritime, alors qu'il obtient 86 % lorsque présenté dans le cadre de l'activité de camping. Pris seul, le droit d'entrée de Parcs Canada obtient un taux de satisfaction de 90 %.

## **8.5 L'indicateur interprétation**

Parcs Canada s'est donné comme objectif de faire en sorte que 85 % des visiteurs soient satisfaits (dont 50 % très satisfaits) de leur expérience d'apprentissage, et que 50 % des visiteurs des parcs nationaux participent à des expériences d'apprentissage. L'étude sur les visiteurs-touristes indique que le taux de satisfaction est atteint, quoique la satisfaction pour la disponibilité des activités d'interprétation soit juste sous le seuil visé. Le taux de participation visé pour les activités d'interprétation est aussi atteint. On ne connaît pas le taux de satisfaction des visiteurs-résidents cependant leur taux de participation aux activités d'interprétation est légèrement inférieur au seuil visé.

### **Mesure : les visiteurs participent aux activités d'interprétation**

Les visiteurs-touristes ont participé dans une proportion de près de 91 % aux activités d'interprétation dans les îles en 2005. Ceux-ci participent en moyenne à 2,5 activités d'interprétation. Ils sont satisfaits à 93 % de l'ensemble des activités d'interprétation auxquelles ils ont participé. La disponibilité des activités d'interprétation (83 % sont satisfaits) est sous le seuil de satisfaction visé.

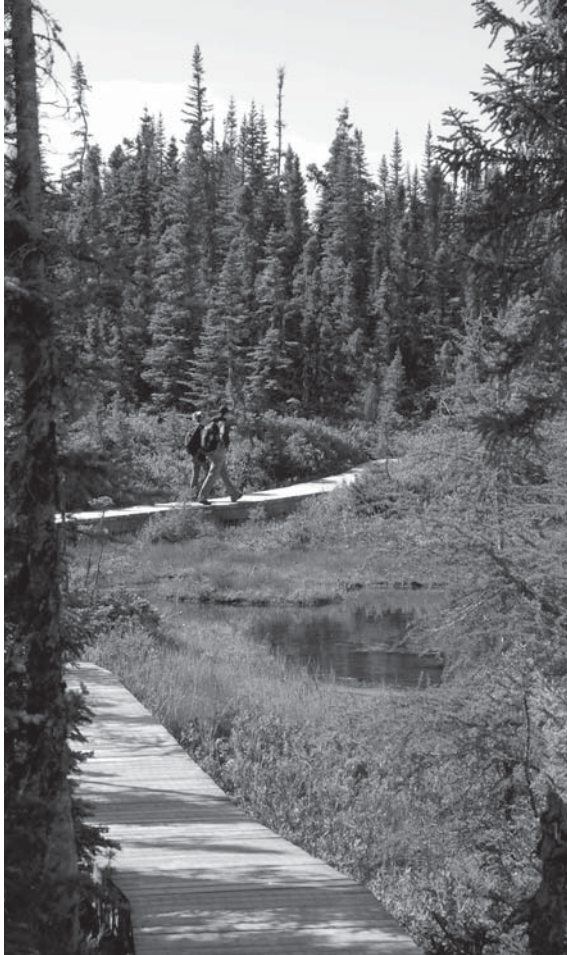


Vous avez dit fossile ?  
Parcs Canada / Éric Le Bel

Près de 45 % des visiteurs-résidents ont participé en 2007 à une des activités d'interprétation offertes par Parcs Canada. La réserve de parc s'était aussi donné comme objectif d'augmenter de 10 % le taux de participation des résidents aux activités d'interprétation, les données existantes ne permettent pas d'évaluer l'atteinte de cet objectif. Il est difficile de dénombrer les visiteurs-résidents qui se rendent dans le parc par leurs propres moyens et qui s'intègrent aux visiteurs-touristes lors des activités.

### **Mesure : les visiteurs apprennent de leur expérience**

Dans son plan directeur de 2005, la réserve de parc s'était donné comme objectif que la connaissance des messages par ses visiteurs soit d'au moins 75 %. Les visiteurs-touristes semblent avoir retenu les principaux messages. Questionnés à cet effet, le tiers de ces visiteurs ont répondu correctement à tous les énoncés, et une importante majorité (75 %) a répondu correctement à au moins trois énoncés sur quatre. Cet objectif est donc atteint auprès des visiteurs-touristes, mais il n'existe pas de données sur ce point pour les visiteurs-résidents.



Randonnée pédestre  
Parcs Canada / Éric Le Bel

Dans son plan directeur de 2005, la réserve de parc s'était donné comme objectif que 60 % des visiteurs connaissent les caractéristiques de la culture, des pratiques et des savoirs traditionnels des communautés locales. Cet objectif est atteint auprès des visiteurs-touristes étant donné que 62 % d'entre eux considèrent que les caractéristiques de la culture, des pratiques et des savoirs traditionnels des communautés locales leur ont été transmis. Cette donnée n'est pas disponible pour les visiteurs-résidents. La réserve de parc s'était aussi donné comme objectif de développer deux activités d'interprétation mettant en valeur la culture et les pratiques traditionnelles des communautés locales; cet objectif a été atteint.



Randonnée guidée aux Capilloux  
Parcs Canada / Éric Le Bel

## 8.6 L'indicateur activités et services

Les installations soutenant l'offre de services ont en moyenne une vingtaine d'années (débarcadères, abris-cuisine, tables à pique-nique, belvédères, sentiers pontés, etc.). Soumises aux conditions maritimes, certaines installations commencent à montrer des signes de vieillissement. Malgré cela, l'objectif de 85 % des visiteurs satisfaits (dont 50 % très satisfaits) concernant les activités et services offerts est atteint pour les visiteurs-touristes.

Le secteur Est était peu accessible jusqu'à l'ouverture de la route 138, en 1996. Il n'y a ni infrastructures, ni activités, ni services offerts dans les îles de ce secteur. Une réflexion globale est en cours avec le milieu et la communauté innue de Nutashkuan afin de développer une approche de gestion et de mise en valeur du secteur Est.

### Mesure : les visiteurs les utilisent

La majorité des visiteurs-touristes font une seule sortie dans les îles pour une moyenne de 1,5 sortie durant leur séjour dans la région. Un total de 16 % des visiteurs-touristes utilisent les aménagements

de camping. Ils passent au moins une nuit dans les îles, pour une moyenne de 1,9 nuitée.

Les activités les plus pratiquées par les visiteurs-touristes sont la marche, l'observation de la nature et la photographie. Du côté des visiteurs-résidents, ce sont la marche, l'observation de la nature, le pique-nique et les activités sociales.

<b>Proportion des visiteurs qui fréquentent différents secteurs<sup>14</sup> de la réserve de parc</b>				
Type de visiteur	Ouest	Centre	Est	Extrême est
Visiteurs-résidents	40 %	78 %	22 %	9 %
Visiteurs-touristes	41 %	70 %	7 %	3 %
<b>Total</b>	<b>40 %</b>	<b>75 %</b>	<b>15 %</b>	<b>7 %</b>

Les îles du secteur centre sont les plus fréquentées. Le nombre moyen d'îles visitées est de 2,6. La majorité des visiteurs-résidents ont fréquenté un seul secteur en 2007, alors que le tiers a mentionné en avoir fréquenté deux. Le secteur Est n'est visité que par 15 % de l'ensemble des visiteurs. Ce qui est normal étant donné que seul un camping sur l'île à la Chasse est accessible et qu'une seule compagnie de transport offre une excursion dans le secteur. Ce sont donc les visiteurs-résidents ayant un chalet dans le secteur qui le visite.

### **Mesure : les visiteurs sont satisfaits de leur disponibilité et de leur qualité**

La disponibilité du personnel de Parcs Canada, des emplacements de camping et des sentiers

de randonnée obtient un taux de satisfaction supérieur à 85 % auprès des visiteurs-touristes, alors que la disponibilité d'aires de pique-nique, d'abris-cuisine et de signalisation dans les îles atteint un taux inférieur. De plus, tous les visiteurs-touristes sont satisfaits de la courtoisie du personnel et 94 % de ces visiteurs sont satisfaits de leur niveau de connaissance. Le tiers d'entre eux mentionnent que rien n'aurait pu être fait pour rendre leur visite plus agréable, alors que 20 % indiquent que des améliorations pourraient être apportées sur le plan de l'information et de la signalisation.

L'état général de la réserve de parc a été jugé comme très bon par les visiteurs-touristes. L'état des bâtiments d'accueil, des toilettes, des sites de camping, des pique-niques, des abris-cuisine et des sentiers, a atteint un taux de satisfaction autour de 90 %.

Pour les visiteurs-résidents, le taux de satisfaction est inconnu.



Abri-cuisine  
Parcs Canada / Yann Boudreau

14. Les secteurs auxquels on fait ici référence ne correspondent pas aux secteurs est et ouest présentés ailleurs dans le document. Ici, le secteur ouest va de l'île aux Perroquets à la Grande Île; le secteur centre, de l'île Quarry à la Grosse île au Marteau; le secteur est, de l'île Herbée à l'île Sainte-Geneviève et le secteur extrême-est inclut tous les îlots granitiques entre l'île Sainte-Geneviève et la rivière Aguanish.



## 9. Résultats des mesures de gestion

Le plan directeur de 2005 présentait des objectifs pour concrétiser la vision souhaitée pour la réserve de parc. Le tableau suivant reprend certains de ces objectifs en faisant ressortir des résultats obtenus en lien avec certains indicateurs présents dans ce rapport. Depuis la rédaction du plan directeur de 2005, Parcs Canada a adopté une nouvelle vision,

de nouvelles orientations stratégiques et un cadre de gestion axé sur les résultats. Dans le prochain plan directeur, les objectifs de 2005 seront actualisés en fonction de ces données, particulièrement en ce qui concerne les objectifs liés aux relations externes et à l'expérience du visiteur.

Les objectifs de 2005	Les indicateurs	Les résultats
Tenir compte des droits ancestraux ou issus de traités des communautés innues adjacentes à la réserve de parc.		Consolidation des relations avec les Innus de Nutashkuan suite à la négociation d'une entente sur les répercussions et les avantages (ERA) et à la réalisation d'une entente sur le protocole de l'expérience pilote de participation réelle appliquée à la révision du plan directeur.
Donner suite aux engagements antérieurs de Parcs Canada auprès des communautés innues.		Participation de la communauté d'Ekuanitshit à la présentation d'activités de mise en valeur de la culture innue.  Annonce d'investissement de 2.2 millions pour la réalisation de la maison de la culture innue d'Ekuanitshit.
Favoriser des relations harmonieuses avec les communautés innues pour la gestion de la réserve de parc.		Consolidation des relations avec les communautés innues grâce à la dotation d'un poste d'agent de liaison attiré aux affaires autochtones.
Améliorer les connaissances sur les écosystèmes pour mieux documenter et préserver l'intégrité écologique.	Archipel précambrien	Acquisition de connaissances de base sur les ressources naturelles dans le secteur Est.

Les objectifs de 2005	Les indicateurs	Les résultats
<p>S'assurer que le développement et les utilisations respectent l'intégrité des ressources naturelles.</p>	<p>Forêt, milieu côtier, lande, milieux humides et archipel précambrien Rapprochement personnel</p>	<p>Élaboration d'une grille d'analyse pour désigner les activités compatibles avec les ressources naturelles existantes.</p> <p>Sensibilisation des visiteurs à la protection de la faune et de la flore lors des visites sur le terrain, aux kiosques d'accueil et lors des activités d'interprétation.</p> <p>Sensibilisation accrue à la protection des oiseaux marins grâce à la production d'un code d'éthique sur l'observation des oiseaux marins et la navigation.</p> <p>Amélioration de l'expérience du visiteur, de leur sécurité et de leur sensibilisation à la conservation grâce à la production d'un dépliant sur la sécurité en kayak de mer.</p>
<p>Assurer la pérennité des ressources et des écosystèmes relativement à l'exercice d'activités traditionnelles de récolte de ressources renouvelables ou à la pratique d'activités récréatives traditionnelles pour lesquelles les résidents non autochtones des communautés locales sont autorisés.</p>	<p>Forêt</p>	<p>Meilleure évaluation de l'impact de l'activité sur la ressource grâce au suivi du nombre de colleteurs de lièvres et de prises.</p>
<p>Maintenir et, au besoin, restaurer les écosystèmes.</p>	<p>Milieu côtier (Forêt, landes et archipel précambrien)</p>	<p>Le programme de rétablissement du chardon de Mingan a permis d'améliorer la condition de deux colonies.</p> <p>Initiation d'un programme récurrent de nettoyage des berges.</p> <p>Enlèvement de cinq amers.</p>

Les objectifs de 2005	Les indicateurs	Les résultats
Assurer la protection des ressources culturelles et autres témoins importants de l'histoire humaine.	État des ressources	Meilleure gestion des ressources culturelles suite à la concrétisation du projet de la restauration des bâtiments des deux stations de phare.
Offrir une expérience de visite permettant aux différentes clientèles de comprendre la raison d'être de la réserve de parc, d'en apprécier toutes les valeurs patrimoniales et de contribuer au maintien de son intégrité écologique.	Rapprochement personnel et interprétation	Les visiteurs-touristes connaissent le mandat de la réserve de parc et le supportent dans une proportion de 99 %.  Réalisation d'une nouvelle exposition permanente en 2008 au centre d'accueil et d'interprétation de Longue-Pointe-de-Mingan.
Collaborer à la mise en valeur des cultures locales, incluant les savoirs et les pratiques traditionnelles.	Interprétation	Soixante-deux pour cent des visiteurs considèrent que les caractéristiques de la culture, des pratiques et des savoirs traditionnels des communautés locales leur ont été transmis.
S'associer aux intervenants régionaux et développer des partenariats pour mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel de la réserve de parc et de la Minganie.	Appui des publics cibles	Amélioration de l'engagement des partenaires et de l'expérience du visiteur grâce à l'établissement de nombreux partenariats avec des organismes locaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de nouveaux accords sont en place avec les municipalités de Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz et Aguanish pour partager des espaces d'accueil et d'interprétation;</li> <li>• un accord est en place pour développer le projet d'escale de croisières internationales.</li> </ul>
Maintenir et améliorer la qualité des services d'accueil et des infrastructures dans les différents secteurs de la réserve de parc.	Activités et services	La qualité des services est maintenue, car la satisfaction des visiteurs à l'égard des activités et du personnel dépasse 85 %.

---

<b>Les objectifs de 2005</b>	<b>Les indicateurs</b>	<b>Les résultats</b>
<p>Dans les cinq prochaines années, assurer la mise en œuvre du plan directeur grâce à l'implication de tous les employés, à une gestion transparente et au support des communautés locales et des partenaires régionaux.</p>	<p>Appui des publics cibles</p>	<p>Amélioration de l'engagement des intervenants grâce à l'établissement du comité de suivi.</p>
<p>Favoriser une gestion transparente et des relations harmonieuses avec les communautés locales et les organismes régionaux.</p>	<p>Appui des publics cibles</p>	<p>Communications accrues auprès de la population locale et régionale en lien avec les projets de la réserve de parc sur les ressources naturelles.</p>

---

## 10. Principaux enjeux

Suite à l'évaluation de l'état actuel de la RPNCAM en ce qui a trait aux résultats attendus en matière de conservation des ressources patrimoniales, de relations externes et d'expérience du visiteur, les principaux enjeux qui ressortent et dont la direction de la réserve de parc devra tenir compte pour les années à venir sont les suivants :

### **Collaboration avec les Premières Nations**

Le maintien et le développement de bonnes relations avec les Premières Nations s'avèrent très importants, particulièrement en ce qui concerne les pratiques traditionnelles Innu Aitun pour lesquelles des modalités d'utilisation et de gestion du territoire sont à définir. Celles-ci doivent être élaborées dans le respect des droits ancestraux tout en visant l'amélioration des intérêts économiques des communautés innues ainsi que du mandat de Parcs Canada. Le constat d'une très faible représentativité des membres des Premières Nations dans les effectifs de la RPNCAM fait également partie des défis des prochaines années de même que l'intégration des connaissances et de l'expérience des Innus afin de promouvoir leurs valeurs culturelles.

### **Secteur Est**

Ce secteur de la réserve de parc représente une entité géographique distincte encore peu connue. Difficile d'accès, ce secteur présente néanmoins plusieurs avenues pour offrir des expériences au visiteur en collaboration et en partenariat avec le milieu et la communauté autochtone de Nutashkuan. L'acquisition de connaissances sur les ressources naturelles et culturelles constitue aussi un enjeu pour le secteur Est. Peu d'initiatives de protection, d'éducation et d'expérience du visiteur ont été mises en place. Les mesures du programme de surveillance de l'intégrité écologique ne sont toujours pas établies pour le secteur Est.

### **Intégrité écologique**

Le programme de surveillance de l'intégrité écologique est complété, cependant certaines mesures identifiées n'ont pas encore été mises en œuvre sur le terrain. Il faut s'assurer que les mesures de suivi des écosystèmes permettent de détecter les changements à l'intégrité écologique afin que les visiteurs découvrent et apprécient des écosystèmes en santé. De plus, les changements climatiques pourraient avoir des impacts importants sur les écosystèmes de la réserve de parc.

### **Ressources culturelles**

La connaissance des ressources culturelles de la RPNCAM est limitée. Les principales ressources connues, soit les vestiges autochtones et les fours basques, sont peu protégées et mises en valeur. La rénovation des stations de phare est bien amorcée. Elle mérite toutefois d'être complétée dans les prochaines années. De plus, la RPNCAM ne possède pas d'énoncé des valeurs des ressources culturelles. Cet outil permettra de mieux gérer les ressources culturelles de la réserve de parc.

### **Appui des collectivités**

Au cours des dernières années, de nombreux partenariats productifs ont vu le jour avec des décideurs et intervenants régionaux et ont permis la participation des communautés à la réalisation du mandat de Parcs Canada. Il s'avère très important de maintenir ces relations et de saisir toutes nouvelles opportunités de collaboration et de partenariat. Par ailleurs, une faible proportion du public local, incluant les communautés innues, participe à la réalisation de projets sur le terrain dont des activités spéciales sur les ressources naturelles.



Princess Danae 2009  
Parcs Canada / Charlotte Cormier

### **Faible fréquentation**

L'utilisation relativement faible de la RPNCAM par rapport à son potentiel d'accueil constitue un enjeu. Sa fréquentation se chiffre à 34 874 pour l'année 2009. Les visiteurs-touristes comptent pour 16 064 visites soit 46 % de l'ensemble, et les visiteurs-résidents comptent pour 18 810 visites soit 54 %. La fréquentation des visiteurs-résidents a plus que doublé depuis 1997, alors que celle attribuable aux visiteurs-touristes affiche une ten-

dance à la baisse. Les clientèles sont peu ciblées, permettant difficilement de les rejoindre adéquatement et de leur offrir des activités débouchant sur les expériences souhaitées. Par ailleurs, les activités de promotion sont modestes et tendent à rejoindre un public trop large. La concurrence est de plus en plus forte dans le domaine touristique. L'éloignement des grands centres, impliquant des déplacements sur de longues distances pour les visiteurs, représente un obstacle important à la fréquentation.

---

## 11. Bibliographie

AMÉNATECH INC., 1985. *Étude paléoenvironnementale et évaluation du potentiel archéologique amérindien de l'archipel de Mingan*, Parcs Canada, Service de la planification, bureau régional de Québec, 2 volumes.

BERNIER, J., 2008. *Programme de surveillance de l'intégrité écologique 2008-2013*, Service de la conservation, réserve de parc national du Canada de l'Archipel de Mingan, 18 pages.

DEL DEGAN, MASSÉ ET ASSOCIÉS INC., 1998. Inventaire et description des écosystèmes terrestres - Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan, Rapport présenté à Parcs Canada en 6 volumes.

DÉNOMMÉE, N. 2009. *Protocole de surveillance des plantes rares - Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan*. Service de la conservation des écosystèmes, Unité de gestion de Mingan, 51 pages.

DESJARDINS MARKETING STRATEGIQUE INC. *Étude de marché et de faisabilité, Projet de mise en valeur des stations de phare de l'Île aux Perroquets et de la Petite île au Marteau, Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan*, Québec, mars 2008, 83 pages + annexes.

ENTENTE DE PRINCIPE D'ORDRE GÉNÉRAL entre les Premières nations de Mamuitun et de Nutashkuan et le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, 2004, 88 p. et annexes cartographiques.

GOSELIN, Daniel. *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, Étude auprès des visiteurs 2007-2008 : Analyse de l'expérience de visite*, Service de la recherche en sciences sociales, Parcs Canada, Centre de services du Québec, septembre 2009, 46 pages + annexes techniques.

GUILLEMETTE M. et B. VINCENT, 2006. *Développement de méthodologies pour la surveillance écologique des oiseaux marins de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan*, Rapport remis à Parcs Canada, 74 pages.

PARCS CANADA. *Guide de la planification de la gestion*, 2008, 102 pages.

PARCS CANADA. *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, Étude auprès des visiteurs*, 2005, mars 2006, 26 pages + annexes.

PARCS CANADA. *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan : Étude auprès des visiteurs 2007-2008 : Patrons d'utilisation des visiteurs*, Jean-François Rivard, Service de la recherche en sciences sociales, avril 2009, 35 pages + annexes techniques.

PARCS CANADA. *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, Plan directeur*, novembre 2005, 119 pages.

PARCS CANADA, Service d'archéologie subaquatique. *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, Inventaire des ressources culturelles submergées, Rapport d'activités 2007*, avril 2008, 28 pages.

---

PARCS CANADA, Service du marketing et affaires du programme, Centre de services du Québec. *Rapports statistiques de 1995 à 2008*.

PARCS CANADA, Service du marketing et affaires du programme, Centre de services du Québec. *Centre de recherche et d'interprétation de la Minganie, Étude auprès des visiteurs 2005*, mars 2006, 32 pages.

PARCS CANADA, Unité de gestion de Mingan. *Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, Énoncé d'intégrité écologique, Programme de gestion des écosystèmes 2003-2023*, mai 2003, 39 pages.

ROBERGE, B., 2004. *Plan de gestion de l'avifaune marine et aquatique, Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, Volume 2 : Atlas de l'avifaune marine et aquatique*, Parcs Canada, Unité de gestion de Mingan, 98 pages.

SAMSON, C.. en préparation. *Estimation du nombre de nids d'eiders dans l'écosystème forestier de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan*, Service de la conservation des écosystèmes, Centre de services du Québec, Parcs Canada. 13 pages.

SOM RECHERCHES ET SONDAGES. *Étude auprès des résidents de la Minganie sur leur fréquentation de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan*, rapport final présenté à Parcs Canada, février 2009, 40 pages + annexes.



---

## 12. Lexique

### **Parcs Canada**

Entité publique créée en décembre 1998 par la loi C-29, Parcs Canada a pour mandat de conserver, protéger et présenter des éléments importants du patrimoine naturel et culturel du Canada. Elle rend compte directement au ministre de l'Environnement.

### **Comité de suivi**

Le comité de suivi est formé de représentants des communautés locales et des organismes du milieu intéressés par la gestion de la réserve de parc. Il a un rôle consultatif auprès de la direction de la réserve de parc en ce qui concerne les enjeux et les orientations reliés à la protection et à la mise en valeur des ressources. Le comité permet d'améliorer l'intégration de la gestion de la réserve de parc au milieu régional tout en respectant le cadre de sa mission.

### **Communautés locales**

Dans le cadre du présent document, les communautés locales désignent toutes les municipalités localisées à proximité de la réserve de parc entre Longue-Pointe-de-Mingan et Nutashkuan.

### **Diffusion externe**

Possibilités d'apprentissage offertes aux Canadiens à l'extérieur des limites des aires patrimoniales nationales, telles que le site Internet, les publications et les programmes éducatifs offerts dans les écoles.

### **Droits ancestraux**

Les droits ancestraux sont les droits protégés par l'article 35(1) de la Loi constitutionnelle de 1982, selon l'interprétation donnée à cet article par la Cour suprême du Canada.

### **Écologie**

Science qui étudie les conditions d'existence d'un être vivant et les rapports qui s'établissent entre cet être et son environnement.

### **Écosystème**

Ensemble structuré, constitué d'une aire géographique bien délimitée et caractérisée par des conditions écologiques particulières (climat, sol, etc.) servant de support physique aux communautés biologiques.

### **Écotourisme**

Forme de tourisme qui vise à faire découvrir un milieu naturel tout en préservant son intégrité, qui comprend une activité d'interprétation des composantes naturelles ou culturelles du milieu (volet éducatif), qui favorise une attitude de respect envers l'environnement, qui repose sur des notions de développement durable et qui entraîne des bénéfices socio-économiques pour les communautés locales et régionales.

### **Énoncé des valeurs des ressources culturelles**

Document stratégique qui décrit les ressources culturelles et leurs valeurs associées aux parcs nationaux et aux aires marines nationales de conservation administrés par Parcs Canada et qui établit les objectifs visant à les protéger.

### **Entente sur les répercussions et sur les avantages**

Entente entre Parcs Canada et un groupe autochtone touché par le règlement d'une revendication territoriale, qui porte sur toute question liée à un lieu patrimonial protégé dont Parcs Canada est le propriétaire et le gestionnaire, et susceptible

---

d'avoir un impact négatif sur le groupe autochtone ou de lui procurer un avantage.

### **Expérience du visiteur**

La somme des interactions personnelles d'un visiteur avec une aire patrimoniale ou ses gens, une interaction qui éveille ses sens, touche ses émotions et stimule son esprit, au point qu'il ressent un attachement à ce lieu.

### **Habitat**

Cadre écologique dans lequel vit un organisme, une espèce, une population ou un groupe d'espèces.

### **Ignée (roche)**

Roche formée par refroidissement et solidification du magma.

### **Indicateur**

Énoncé uniformisé à l'échelle nationale ou biorégionale qui résume de façon complète les éléments de chaque volet du mandat de Parcs Canada. Les indicateurs sont basés sur une combinaison de données, de mesures et de facteurs critiques de succès qui communiquent clairement les conditions actuelles et tout changement noté depuis la dernière évaluation.

### **Innu Aitun**

«Désigne toute activités, dans leur manifestation traditionnelle ou contemporaine, rattachées à la culture nationale, aux valeurs fondamentales et au mode de vie traditionnel des Innus associé à l'occupation et l'utilisation de Nitassinam et au lien spécial qu'ils possèdent avec la Terre. Sont incluses notamment toutes les pratiques, coutumes et traditions dont les activités de chasse, de pêche, de piégeage et de cueillette à des fins de subsistance, rituelle ou sociale. Tous les aspects spirituels, culturels, sociaux et communautaires en font partie intégrante. Les aspects commerciaux en sont toutefois régis par les lois canadiennes et québécoises prépondérantes. Innu Aitun implique l'utilisation d'espèces animales, des plantes, de roches, de l'eau et d'autres

ressources naturelles à des fins alimentaires, rituelles ou sociales, et à des fins de subsistances conformément à l'article 5.2.4 [de l'EPOG].» (EPOG, articles 1.2 et 1.3).

### **Intégrité écologique**

État d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus. (LCPN, paragraphe 2(1))

### **Mesure**

Donnée, enquête ou autre outil d'évaluation qui précise les conditions ou les tendances qui existent dans une aire protégée. Les mesures sont des composantes des indicateurs.

### **Métamorphique (roche)**

Roche endogène formée sans fusion à partir de roches préexistantes (ignées ou sédimentaires), et cela, essentiellement par des recristallisations dues à des élévations de la température et de la pression.

### **Mise en valeur**

La mise en valeur englobe les activités, les programmes, les installations et les services qui, directement ou indirectement, font connaître au public la réserve de parc national.

### **Nitassinan**

Partie du territoire ancestral, au sens de l'EPOG, des Innus de Nutashkuan, située dans la province de Québec.

### **Parc national**

Parc national nommé et décrit à l'annexe 1 de la Loi sur les parcs nationaux du Canada ou un parc créé conformément à une entente fédérale-provinciale et relevant de l'Agence Parcs Canada et qui n'est pas décrit à l'annexe 1 de la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Les parcs nationaux sont créés à l'intention du peuple canadien afin

---

que celui-ci puisse les utiliser pour son plaisir et l'enrichissement de ses connaissances. Ils doivent être entretenus et utilisés de façon à rester intacts pour les générations actuelles et futures.

### **Phénologie**

Étude de l'influence des climats sur les phénomènes périodiques de la végétation et du règne animal.

### **Plan directeur**

Document qui décrit les objectifs de gestion d'une aire patrimoniale protégée, ainsi que les moyens et les stratégies de mise en œuvre établis pour atteindre ces objectifs. Il sert de cadre à la préparation du plan d'affaire de l'unité de gestion et de plans plus détaillés en matière de gestion des écosystèmes, d'interprétation, de services aux visiteurs et d'évaluation de risques pour les visiteurs. Approuvé par le ministre de l'Environnement, il est déposé au Parlement tous les cinq ans.

### **Refuge d'oiseaux migrateurs**

Un refuge d'oiseaux migrateurs désigne une zone où il est interdit principalement de chasser des oiseaux migrateurs, de déranger, de détruire ou de prendre des nids d'oiseaux migrateurs ou d'avoir en sa possession un oiseau migrateur vivant ou le cadavre, la peau, le nid ou l'œuf d'un oiseau migrateur. Ils sont créés en vertu de la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs.

### **Réserve de parc national**

Réserve de parc national nommée et décrite à l'annexe 2 de la Loi sur les parcs nationaux du Canada ou une réserve de parc national relevant de l'Agence Parcs Canada et qui n'est pas décrite à l'annexe 2 de la Loi sur les parcs nationaux du Canada. La Loi sur les parcs nationaux du Canada indique que sont créées des réserves à vocation de parc lorsqu'un peuple autochtone revendique des droits sur tout ou une partie du territoire d'un projet de parc et que le gouvernement fédéral a accepté d'engager des négociations à cet égard dans le cadre de revendications territoriales.

### **Ressource culturelle**

Une ressource culturelle est une œuvre humaine ou un endroit qui témoigne de l'activité humaine ou qui possède une signification spirituelle ou culturelle et à laquelle on accorde une valeur historique. Cette définition s'applique à des ressources très différentes les unes des autres, comme les sites, les paysages, les bâtiments, les ouvrages, les artefacts et les documents pertinents.

### **Sédimentaire (roche)**

Roche produite ou constituée par l'accumulation graduelle de matériaux désagrégés appelés sédiments et provenant d'autres roches ou de restes organiques (débris coquilliers).

### **Site archéologique**

Un lieu renfermant des traces d'activités humaines passées, situées en surface, dans la terre ou sous l'eau, où la gestion judicieuse des ressources et la compréhension des activités qui leur étaient reliées peuvent être réalisées par le biais des techniques de l'archéologie.

### **Tourbière ombrotrophe**

Une tourbière ombrotrophe, aussi appelée bog, est un milieu humide couvert de tourbe, dont la nappe phréatique se situe généralement au niveau ou près de la surface. Sa surface est souvent surélevée. Une tourbière ombrotrophe est très acide et extrêmement pauvre en éléments nutritifs. La couche de tourbe a habituellement plus de 40 cm d'épaisseur et se compose généralement de sphagnes (genre *Sphagnum*) (mousses). Une tourbière ombrotrophe peut être boisée ou non.

### **Tourbière minérotrophe**

Une tourbière minérotrophe, aussi appelée fen, est un milieu humide couvert de tourbe, dont la nappe phréatique se situe au niveau de la surface du sol ou juste au-dessus. Le drainage interne se fait très lentement par suintement. La tourbière minérotrophe, alimentée par les eaux minérales du drainage interne oblique, est plus riche en éléments nutritifs que la tourbière ombrotrophe. La

---

végétation se compose de cypéracées, de mousses, d'arbustes et parfois, de quelques arbres épars.

### **Vasculaires (Plantes)**

Végétaux à tige, racine et feuilles, qui possèdent des vaisseaux dans lesquels circule la sève.

### **Visite**

L'entrée d'une personne dans la réserve de parc à des fins récréatives, éducatives ou culturelles, et ce, durant les heures d'ouverture. La circulation locale, commerciale et de transit ainsi que les entrées effectuées au cours d'une même journée ou d'un même séjour qui ne constituent pas de nouvelles visites ne sont pas comptabilisées.

### **Visiteurs**

Les personnes qui visitent la réserve de parc, qu'elles soient issues des populations locales, du Canada ou de l'étranger.